

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



L'HISTOIRE D'UN CHEMIN

L'époque va s'ouvrir bientôt où l'on recommencera les travaux de voirie afin de compléter le réseau routier qui sillonne le pays. C'est depuis 1912 que l'on a sérieusement travaillé aux routes du pays. Mais cela ne veut pas dire qu'on n'y travaillait pas auparavant, encore que les moyens fussent alors bien précaires.

L'histoire des chemins de notre province serait intéressante à raconter. Elle le sera sûrement un jour. On remonterait ainsi au gouverneur Montmagny et l'on lirait ainsi l'histoire des grands voyers qui étaient autrefois des officiers intéressants et importants dans l'administration du pays.

Dans cette histoire s'inclurait, au moins dans ses grandes lignes, celle du « Chemin du Portage », qui fut le premier de notre région du bas Saint-Laurent. Vers 1775, les travaux de voirie étaient assez négligés et les difficultés que Carleton rencontra, provoquées surtout par l'invasion américaine, l'empêchèrent d'accorder toute son attention à cette partie de la chose publique. Les circonstances allaient justement obliger le gouverneur à entreprendre la construction d'un chemin entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick. Il n'était plus prudent d'envoyer des dépêches par voie de New-York. On résolut d'ouvrir une route postale en territoire canadien. Une route existait déjà, mais connue seulement des Indiens et des trappeurs. C'était celle du « portage » de Témiscouata. Mgr de Saint-Vallier l'avait suivie en 1685 pour se rendre en Acadie. Pendant la guerre de l'indépendance, elle devint la voie de communication hivernale entre Québec et les provinces maritimes. On comprit toute l'importance qu'elle pouvait avoir au point de vue militaire et on décida de transformer le Portage en une route carrossable.

Le 29 mars 1783, le général Haldimand donna l'ordre au grand voyer, Jean Renaud, d'ouvrir la communication qui conduirait du Saint-Laurent au lac Témiscouata et le chargea d'engager pour cette besogne les habitants des paroisses du bas Saint-Laurent.

L'abbé Ivon Caron, qui commença à écrire l'histoire de la voirie et des grands voyers en Nouvelle-France, rapporte que dès le mois de mai 1783 Jean Renaud se rendit à la rivière des Caps, en bas de Kamouraska, et avec un groupe de onze hommes marqua jusqu'à la rivière-du-Loup un chemin dont le point de départ était à « environ six lieues plus bas que l'église de Kamouraska et près de l'endroit où l'ancien sentier était pratiqué ». On continua à marquer le chemin de la traverse de la rivière-du-Loup au lac Témiscouata, « posant des poteaux chaque demi-lieue et marquant la distance qui s'est trouvée de douze lieues et seize arpent depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Témiscouata ».

Le grand voyer engagea d'autres hommes et les travaux du tracé avancèrent assez bien. Chaque homme devait apporter une « bonne hache à manche long, une pioche et pour dix-huit jours de pain ou de biscuits et autres commodités, comme chaudière, etc. ». Bientôt, on commença les travaux de construction pour de bon. Le travail fut très dur. Il fallut pointer les endroits dangereux. Une première équipe parvint à la rivière-du-Loup. On construisit deux ponts, l'un sur la rivière Verte, un autre sur la rivière Saint-François. Le 20 juin, d'autres équipes parvenaient au lac Témiscouata grâce aux miliciens de Rivière-Ouelle, de Kamouraska et de Sainte-Anne qui fournirent tous les hommes nécessaires.

En bref, les courriers se mirent à voyager par le nouveau chemin dès les premiers jours de janvier 1784. Le Frère Marie-Victorin cite au long, quelque part, le journal du courrier Durand qui, cet hiver-là, fit le voyage de Québec à Halifax en utilisant le nouveau chemin, et le récit nous donne une bonne idée du régime postal à cette époque. Le « Chemin du Portage » était loin d'être carrossable. Il fallait le terminer, — ce qui fut fait bientôt. Le 18 mai 1786, il fut jugé en assez bon état pour l'établissement d'un service de poste régulier. L'itinéraire que l'on suivait pour se rendre de Québec à Halifax par le nouveau chemin était celui-ci : « Partant de la Pointe-de-Levy, on se rendait au Portage, à la Rivière des Caps. De là, au lac Témiscouata, à l'établissement sur la Madawaska, au Grand Saut de la Rivière Saint-Jean, à Sainte-Anne (maintenant Fredericton), Saint-Jean, N.B., puis Halifax, soit 797 milles », d'après J.-Edmond Roy dans son Histoire de la Seigneurie de Lauzon.

Serge DUHAMEAU.

QU'EN FERONS NOUS ?

On connaît la carte de la province de Québec, encore que malheureusement elle ne soit pas des plus familières à nombre d'entre nous. Tout de même, on connaît le Saint-Laurent et la bande de terre du sud qui touche au Nouveau-Brunswick et aux Etats-Unis; puis, entre l'Outaouais et le Labrador, l'énorme bloc qui s'étend vers le Nord, jusqu'à la Baie James et le détroit d'Hudson. Dans ce vaste pays, qu'est-ce que nous habitons ? Une lisière étroite seulement de chaque côté du fleuve, la vallée du Richelieu, celle de l'Outaouais, un peu de la vallée du Saint-Maurice, la région du Saguenay et du lac Saint-Jean. Quant au Labrador canadien, on n'en parle pas; et cependant quelle étendue ! Voilà trente ans, il y avait tout le territoire de l'Abitibi et une partie de celui du Témiscamint. On sait ce que ces territoires sont devenus depuis qu'on y a tenté de la colonisation.

Mais que fera-t-on de ce qui reste ? Ce qui reste du territoire québécois inoccupé, cinq ou six fois étendu que celui que nous habitons. Cette partie du pays demeurera-t-elle toujours le désert inconnu et improductif enseveli dans le silence et le mystère ? Que fera-t-on du Labrador canadien, de l'Ungava, du territoire de Chibougamou ?

Dans toutes ces solitudes du nord, on rencontre les mêmes formations géologiques et, en plusieurs parties, la même bonne terre, les mêmes forêts de précieuses essences, les mêmes riches minerais. Mais, encore une fois, qu'en fera-t-on ?

Quand le gouvernement canadien et celui de Québec directement intéressé, après avoir refusé les offres de Terrebonne, qui était prêt à céder à bon compte ses droits, laissaient les lords du Conseil Privé amputer le Canada de tout le Labrador terre-neuvien d'aujourd'hui, a-t-on sérieusement pensé alors à ce que l'on perdait ? On n'a manifesté dans le temps aucune émotion, bien que cet abandon du Labrador fut l'un des grands méfaits politiques du premier quart du siècle présent. C'est que, à l'instar de Voltaire, on considérait le Labrador comme de pauvres arpent de neige où pourtant, c'est incontestablement établi aujourd'hui, il y a des richesses inestimables dans tous les domaines, y compris, sur le fleuve Hamilton, le plus beau et le plus considérable pouvoir hydraulique du monde entier; y compris, dans le voisinage des Grandes Chutes, d'immenses gisements de fer de haute qualité, d'une teneur bien au-dessus de l'ordinaire, bref, un minier de choix pour la fonte de l'acier. Nous avons perdu tout cela. Perdrons-nous d'autres territoires faute de prendre les moyens de les exploiter ?

Marion CHAPDELAINE.

Rectification

Par erreur, nous avons mentionné, dans notre numéro du 24 mars, la semaine dernière, la visite à Rimouski, le dimanche précédent, de « S. Exc. Mgr Robichaud, évêque de Bathurst ». C'est Mgr C. Leblanc qu'il eût fallu écrire, car Mgr N. Robichaud est l'archevêque de Moncton.

Saint-Jean de Cherbouge

Naissance. — M. et Mme Charles Bergeron, de St-Jean de Cherbouge, une fille née le 23 mars et baptisée le même jour par M. le curé Albert Morin sous les noms de Bernadette-Léda. Parrain et marraine M. et Mme Guillaume Charest.

MANQUE D'ESPACE

L'espace nous faisant plus que jamais défaut, par suite de l'affluence et du volume des annonces qui, avec certains communiqués un peu longs, nous enlèvent une grande partie de l'espace réservé d'ordinaire à notre Rédaction, nous devons mettre de côté, cette semaine, presque tous nos articles, ainsi que plusieurs courriers-nouvelles et communications, afin de pouvoir au moins publier les principaux faits divers et de nombreux comptes rendus de funérailles.

LETTRE DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW
(British United Press)

Il fut un temps où peu de gens se souciaient réellement de ce qu'ils allaient manger. Lorsque nous avions faim, nous mangions et c'était tout.

Tout comme le gaz et l'eau, nous pouvions trouver notre pain, notre beurre, nos oeufs (et nos journaux) dès que nous les désirions et nous trouvions ceci tout à fait naturel. Cela ne veut pas dire que personne ne souffrait de la faim dans ce pays, mais il y avait toujours des denrées disponibles.

Pendant la guerre, il n'y eut réellement jamais de disette de pain, mais ce n'est plus la même situation lorsqu'il s'agit du lait, des oeufs ou du beurre.

Prenons le cas du lait. Nous avons droit à deux chopines de lait par personne et par semaine. Il n'y a pas de quoi faire beaucoup de pudding avec cette quantité. Le lait se vend à Londres 9 cents la chopine et le prix n'a guère varié depuis le début de la guerre. Au sujet des oeufs, on annonce parfois que la distribution se fera de telle à telle date. Alors nous pouvons en obtenir un et, par chance, il arrive d'en avoir deux. Pour toutes fins pratiques, les oeufs sont devenus extrêmement rares.

Dans ces conditions, nous, c'est-à-dire toutes les femmes et presque tous les hommes, sommes aujourd'hui aussi intéressés dans les nouvelles sur les denrées que les femmes avant la guerre l'étaient aux nouvelles sur les modes.

Ainsi, comme des millions d'hommes moyens à Londres je fus vivement intéressé à la lecture du communiqué annonçant : « On a appris qu'on n'a pas l'intention d'imposer de nouvelles restrictions sur la ration du beurre ». Par contre, on annonçait aussi que la ration du lait n'augmenterait probablement pas.

On nous a déjà enseigné que la seule manière certaine de rester en bonne santé est d'absorber autant de corps gras et de vitamines que possible. Le beurre était notre principale source de corps gras et nous pouvions compter aussi sur lui pour acquérir des vitamines que chaque molécule contient. On dit que dans le beurre on peut trouver toutes sortes de vitamines, de A à Z.

Pour acquérir ces vitamines, nous avons droit à deux onces de beurre par personne par semaine. On nous annonce heureusement que cette ration ne diminuera pas.

Un jour, j'étais assis à la table d'un restaurant et je méditais sur la monotonie de notre diète en temps de guerre lorsqu'un ami, diaboliquement inspiré, me présenta un document couleur jaune-orange sur lequel j'ai lu : « Menu à la carte ». Ce document remontait à la période d'avant-guerre.

Je l'ai lu par curiosité et j'y ai trouvé une liste alléchante de vins populaires puis, continuant ma lecture, j'y ai trouvé des révélations qui me semblaient un véritable rêve.

Au chapitre des hors-d'œuvre j'ai compté six plats depuis une salade russe à un cocktail au homard ainsi que sept soupes. Des oeufs ! Croyez-le ou non, j'y ai vu des oeufs préparés de dix manières différentes ! J'y ai aussi trouvé 14 sortes de poisson, 14 plats d'entrée et des desserts qui m'ont fait rêver de nouveau.

Je pensai alors que, pour avoir encore toutes ces choses, il me faudrait me rendre en Irlande. Et dire que je suis un mauvais navigateur !

Badigeonnez légèrement

Badigeonnez légèrement avec du gras les bords de la marmite dans laquelle vous faites cuire du macaroni, du spaghetti, du riz ou toute autre pâte alimentaire. Ceci les empêchera de déborder.

L'EPILOGUE D'UN DRAME

Procès en Cour du Magistrat.
Sentence de 6 mois de prison

La mort d'un enfant nouveau-né, trouvé le 3 mars sur la neige dans le champ du garage Madore, à quelques pieds du trottoir de la rue St-Pierre, a eu son épilogue lundi à la Cour du Magistrat présidée par M. le juge Amédée Caron, devant lequel comparut une jeune fille de 21 ans inculpée dans cette pénible affaire sous l'accusation d'avoir causé la mort de l'enfant par négligence de soins nécessaires avant, lors et à la suite de sa naissance. L'accusée avait fait des aveux et confessa culpabilité, après avoir raconté à la Cour sa lamentable et sombre odyssée.

Il appert que la paternité de l'enfant doit être attribuée à un militaire, qui vraisemblablement quitta la ville il y a plusieurs mois. L'enquête a révélé les péripéties de l'affreuse situation dans laquelle se trouva par la suite l'accusée et qui aboutit à la macabre découverte du 3 mars dans le champ Madore, puis aux perquisitions de la Sûreté, au dépit, aux aveux, à l'arrestation, à l'incarcération, à l'autopsie et finalement à la comparution et au procès sommaire devant le magistrat.

L'accusée n'ayant aucun procureur, Me P.-E. Gagnon, c.r., s'offrit à l'assister de ses conseils et de ses services lors du procès.

Il la représentait donc devant le tribunal lundi dernier, Me Arthur Gendreau occupant pour la Couronne comme substitut du Procureur Général. Après l'audition des témoins et de l'accusée et les répliques de Me Gendreau, Me Gagnon fit l'exposé de la situation, celui des faits et des conditions de détresse dans lesquelles se trouva l'accusée, et réclama pour elle la plus grande clémence de la Cour. Le juge Caron prononça ensuite sa sentence et, tenant compte de certaines circonstances singulièrement atténuantes, alléguées par la défense, condamna l'inculpée à 6 mois de prison. L'accusation, telle que portée, pouvait donner lieu à une sentence de 7 ans de pénitencier.

CONFERENCE DE M. LE CHANOINE FORTIN SUR LA POLOGNE, Hier

Une intéressante conférence publique sur la Pologne fut donnée hier soir par M. le chanoine Alphonse Fortin, dans la salle des fêtes, au Séminaire, sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski. Il y avait foule compacte. M. le Dr Jacques Ringuet expliqua aux auditeurs que cette conférence était la première d'une série organisée par la Chambre de Commerce cadette, section des conférences récemment fondée. Le président de la Chambre, M. Paul-H. Lavoie, présenta le conférencier. Après la conférence, Son Excellence Mgr Courchesne, qui était au nombre des auditeurs, prononça une allocution inspirée par les événements qui se déroulent en Europe du côté de la Pologne et de la Russie.

La menace des mites

Une mite, grosse comme un rien, peut à elle seule lancer sur vos linages une attaque du genre commando. Dans certaines parties du Canada, la saison des mites est déjà ouverte, malheureusement on le réalise souvent trop tard.

Il faut monter la garde en prenant les précautions suivantes : Lavez ou nettoyez tous les vêtements qui ne seront pas portés d'ici l'automne prochain.

Mettez-les immédiatement dans des coffres de cèdre ou dans des sacs de papier spécialement traités ou dans des boîtes propres avec des boules à mites ou humectez-les d'un liquide spécial au camphre.

Cachez la boîte avec du papier collant.

Ecrivez sur la boîte tout le détail de son contenu. Vous croyez peut-être vous en souvenir, mais il y a une chance sur dix que vous l'oublierez.

De retour

De retour d'outre-mer: le caporal A. Bérubé, de Rivière-du-Loup, le soldat Xavier Briand, de Port-Daniel, (Gaspé), le soldat Adrien Ducharme, de Rivière-du-Loup.

IMPOSANTES FUNERAILLES DE M. LE CURE ADEODAT BEAULIEU, V. F., A CAUSAPSCAL

M. l'abbé Eudore Desbiens lui succède comme curé

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé dans notre dernier numéro, M. l'abbé Adéodat Beaulieu, vicaire forain, curé de Causapscal, est décédé le 23 mars à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 65 ans et 6 mois.

La dépouille du regretté curé arriva à Causapscal le lendemain, vendredi, pour être exposée en chapelle ardente au presbytère. La translation des restes à l'église paroissiale eut lieu, au milieu d'un grand concours de membres du clergé et de paroissiens, lundi après-midi, le 27, et fut présidée par M. le chanoine C.-B. Beaulieu, curé de Bic, frère du défunt. Les funérailles eurent lieu mardi avant-midi, à 10 heures.

Le service fut chanté par son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, arrivé la veille à Causapscal. Son Excellence était accompagnée par M. le chanoine C.-B. Beaulieu, comme prêtre assistant. Les diacres d'honneur étaient M. le chanoine Victor Côté, curé de Matane, et M. l'abbé Joseph-A. April, aumônier des Servantes de Jésus-Marie, de Nazareth, confrères de classe du défunt. Une soixantaine de prêtres étaient présents au service et à la sépulture, entre autres M. le chanoine Désiré Morin, ancien curé de Causapscal.

Son Excellence Mgr Courchesne prononça une impressionnante oraison funèbre sur « l'espérance chrétienne » en face de la mort et des idées modernes.

Le deuil était conduit par les quatre frères du défunt, M. le chanoine C.-B. Beaulieu, de Bic, M. Omer Beaulieu, de Québec, M. Marc-Aurèle Beaulieu, de Mont-Louis, et M. Adhémar Beaulieu, de Montréal, et son neveu M. le Dr David Beaulieu, de Montréal.

Une grande foule assista au service et accompagna le cortège jusqu'au lieu de la sépulture.

Le nouveau curé de Causapscal

En adressant la parole aux fidèles, Mgr l'évêque annonça que leur nouveau curé qu'il venait de nommer était M. l'abbé Eudore Desbiens, ci-devant curé de Saint-Rose-de-Dégelis.

Nous prions la famille en deuil ainsi que Son Excellence Mgr l'évêque et le clergé de notre diocèse d'agréer l'expression respectueuse de nos sincères condoléances.

MORT DE M. AIME COTE

M. Aimé Côté, ancien cultivateur de N.-D. du Sacré-Coeur, est décédé subitement hier matin, jeudi, à la demeure de M. Henry Slater, cultivateur du 2e rang de Rimouski. Il était âgé de 65 ans. Sa dépouille est exposée au salon mortuaire de M. Arsène Michaud. Au défunt, qui était le fils de M. Ferdinand Côté, décédé, survivent son épouse, plusieurs enfants, un frère et trois sœurs. Ses funérailles auront lieu demain matin, 1er avril, à la cathédrale. Nos condoléances à la famille en deuil.

L'Amérique en dessins

Les premiers dessins qui furent faits sur l'Amérique représentaient notre continent comme une femme. D'abord, on la peignit comme une femme au teint olivâtre, coiffée de plumes, armée d'arcs et de flèches. La pêche et la chasse, principales occupations des Américains au début, étaient illustrées par deux enfants chargés l'un de gibier, l'autre de poisson.

Lebrun a exprimé l'Amérique par une femme de carnation olivâtre qui a quelque chose de barbare. Elle est assise sur une tortue et tient d'une main une javeline et de l'autre un arc. Sa coiffure est composée de plumes de diverses couleurs.

Manoeuvres électorales

Pourquoi LaFontaine fut-il défait dans son comté de Terrebonne à la première élection de 1841 ? On prétend que ce fut grâce à des manoeuvres honteuses dues au gouverneur lord Sydenham et de Tooton. On avait, par exemple, placé le bureau de votation en dehors des centres habités, dans une forêt, de sorte que les partisans de LaFontaine ne purent s'y rendre exprimer leur volonté. Les réformistes du comté de Hastings, dans le Haut-Canada, vengèrent cependant cette indignité. Ils élurent LaFontaine et celui-ci put immédiatement entrer en triomphe à la Chambre dont on avait voulu l'éloigner. Le peuple du Bas-Canada rendit la politesse à Baldwin, quand celui-ci fut défait dans son comté du Haut-Canada.

MORT DE Mme J.-ALF. TREMBLAY

Une de nos concitoyennes les plus estimées, Mme Joseph-Alfred Tremblay (Eugénie Levasseur), est décédée samedi dernier, 25 mars, à l'hôpital Saint-Joseph, à l'âge de 75 ans. Son mari, M. J.-A. Tremblay, fonctionnaire au Bureau des Douanes à Rimouski, l'avait précédée dans la tombe il y a huit ans. Elle était la mère de M. l'abbé Geo.-Adrien Tremblay, curé de Ste-Marguerite.

Six enfants — quatre fils et deux filles — lui survivent : M. Roméo Tremblay, de Rivière-du-Loup, M. l'abbé G.-Adrien Tremblay, de Ste-Marguerite, M. Chs. Eugénie Tremblay, de Québec, M. Joseph Tremblay, de Rimouski, Mlle Bernadette Tremblay, de Rimouski, et Mme Robert McGee (Gabrielle), de Trois-Rivières. Elle était la sœur du Rév. Père L. A. Levasseur, c.s.v., ancien Procureur provincial des Clercs de St-Viateur.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 29, à la cathédrale et ont été des plus imposantes.

Le service fut chanté par M. l'abbé G.-Adrien Tremblay, fils de la défunte, assisté de MM. les abbés Léonard Lebel et Maurice Chouinard comme diacre et sous-diacre. Son Excellence Mgr Courchesne était présent, au trône. Dans le chœur, on remarquait Mgr M. Belzile, p.d., MM. les chanoines L. Noël, de Bic, S.-Ed. Chénard, chancelier de l'évêché, Georges Dionne, supérieur du Séminaire, et Adolphe Tremblay, aumônier de la Congrégation des Soeurs du St-Rosaire, MM. les abbés Gustave Saint-Pierre, A.-A. Dechamplain, Antoine Gagnon, du Séminaire, M. l'abbé François Lavoie, curé de St-Eloi, et plusieurs autres membres du clergé.

L'absoute fut présidée par Son Excellence Mgr l'évêque de Rimouski. Les dernières prières, au cimetière, furent récitées par le fils de la défunte.

Au départ de la maison mortuaire, la croix précédant le corbillard était portée par M. Wilfrid Mercier, professeur à l'Ecole Normale et neveu de la défunte. Le corps était porté par MM. Adéodat Lavoie, Maurice Bellavance, J.-P. Bellavance, Henri-A. Martin, Adolphe Lebel et J.-B. Lavoie.

Conduisaient le deuil M. l'abbé G.-Ad. Tremblay, MM. Roméo, Joseph et Chs.-Eug. Tremblay, fils de la défunte; Mme Robert McGee, sa fille; Mme Rémi Bernier, sa sœur; MM. Georges et Thomas Levasseur, ses frères; M. R. Bernier, son beau-frère; M. Robert McGee, son gendre; Mme Roméo Tremblay, sa bru; M. Edwin et Louis Tremblay, ses petits-fils; Mme Wilfrid Mercier, sa nièce; MM. Alfred, Benoît et Albert Levasseur, ses neveux. Dans le long cortège, on remarquait, outre de nombreux citoyens de Rimouski, M. et Mme Aurèle Bouchard, Mme Alphonse Giguère, Mme André Lacroix, M. Mathias Veilleux, de Causapscal, M. et Mme Ferdinand Desrosiers et Mlle Albertine Desrosiers de Ste-Luce, etc. L'assistance était considérable pendant le service, à la cathédrale.

M. Arsène Michaud dirigeait les funérailles. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Nous prions M. le curé de Ste-Marguerite et tous les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

FEU Mlle MARGUERITE ROSTAN

Une Rimouskoise bien connue et très estimée, Mlle Marguerite Rostan, est décédée à Québec où elle était hospitalisée depuis quelques jours, le 25 mars, à l'âge de 68 ans. Elle était la sœur de Mlle Anne-Marie Rostan, qui lui survit ainsi que son autre sœur Mme Omer Bouchard, de Matane, son frère M. Joseph Rostan, de Montréal, et plusieurs neveux et nièces. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale de Rimouski le 28 mars au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Patrice Gallant, assisté de diacre et s.-diacre.

M. Arsène Michaud dirigeait les funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

MORT DE Mme JOSEPH BARRETTE

Une dame distinguée, Mme Joseph Barrette (Rose-Alma Tremblay), épouse d'un citoyen bien connu de notre ville, est décédée lundi dernier à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, peu après son arrivée à l'hôpital. Elle était partie samedi soir pour s'y rendre. La regrettée défunte était âgée de 59 ans.

Outre son mari, lui survivent trois fils et une fille: MM. Raoul et Roméo, de Rimouski, Alexis, d'Arvida, et Mlle Jeanne-d'Arc, de Rimouski.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale au milieu d'un imposant concours de parents et amis. M. Antoine Michaud dirigeait les funérailles.

Nous prions M. Barrette et ses enfants d'agréer l'expression bien sincère de nos plus vives condoléances.

M. ET Mme CYRILLE HUPE EN DEUIL DE LEUR FILS CYRILLE

Un jeune homme bien connu et estimé de notre ville, M. Cyrille Hupé, le plus jeune des fils de M. et Mme Cyrille Hupé (Germaine Lepage), est décédé le 25 mars à l'hôpital St-Joseph, après une brève maladie. Il n'était âgé que de 21 ans. Le maire de la paroisse de Rimouski, M. Gérard Hupé, est au nombre des frères et sœurs qui survivent au regretté défunt, dont les funérailles, à la cathédrale, le 29 mars, ont été des plus imposantes, au milieu d'un vaste concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Gallant, assisté de MM. les abbés L. Lebel et M. Chouinard comme diacre et sous-diacre. M. Arsène Michaud dirigeait les funérailles.

Nos sincères condoléances à M. et Mme Hupé et à tous les membres de leur famille.

MORT D'UN MILITAIRE RIMOUSKOIS, M. HERVE BOUCHARD, A VALCARTIER

Mme Ve Nicolas Bouchard, de la rue Lepage, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de son fils Hervé, décédé hier à la suite d'un accident au camp de Valcartier, où il faisait son entraînement. Mme Bouchard a subi un autre grand deuil récent par la mort de son père, M. Joseph Imbault, qui demeurait avec elle. Le regretté jeune homme était âgé de 27 ans. Il était le beau-frère de M. Adéodat Drapeau, et le frère de Mme Gérard Soucy, de Price, et de M. Joseph Bouchard, de Détroit, Mich.

Le jeune homme fut écrasé par une charge de charbon, sur laquelle il travaillait, lorsque se produisit un éboulement.

La dépouille a été transportée à la demeure de Mme Bouchard. Les funérailles auront lieu demain à la cathédrale.

Nos sincères condoléances à la mère affligée et aux autres membres de la famille en deuil.

Décès

— A été inhumé à Lac-au-Saumon le 20 mars, M. Cléophas Cormier. Lui survivent, outre son épouse (Marie-Louise Boisvert), sa mère Mme Chrysologue Cormier, des lles-de-la-Madeleine, ses fils Edgar et Raoul, de Lac-au-Saumon, Jacques et Jean-Pierre, de Lac-au-Saumon, et sa fille Marie-Ange, du même endroit.

Dr SAP.

HOMMAGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE A S. Exc. Mgr PARENT

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, samedi, le 25 à 4 h. p.m. à laquelle session étaient présents MM. Alphonse Chasse, Pierre Dubé et Gleason Belzile, tous commissaires d'écoles, sous la présidence de M. Alphonse Chasse en l'absence du président, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Les Commissaires d'écoles de la ville de St-Germain de Rimouski se sont profondément réjouis de l'élection à la dignité épiscopale de leur vénéré Président, Monseigneur Charles-Eugène Parent, ayant eu à collaborer avec lui, ils ont été à même d'apprécier son entière dévotion à la noble cause de l'éducation; et ils sont convaincus que, de ce poste élevé, ses qualités de cœur et d'esprit rayonneront encore davantage pour le plus grand bien de tous.

« Ils lui expriment leurs vœux les plus sincères pour une longue et féconde carrière.

« Et ils le prient d'agréer l'expression de leurs respectueux hommages et l'assurance de leur filiale soumission ».

CONDAMNATION D'UN PROPRIÉTAIRE DE GARAGE

M. Edmond Rioux, de Matane, propriétaire de Matane Automobile Enr., a été condamné à payer une amende de \$600 et les frais pour avoir enfreint les règlements de la Commission des Prix et du Commerce, relativement aux prix de ventes de marchandises et services de garage, etc.

Le juge Amédée Caron a rendu son jugement dans cette cause intentée en vertu des règlements de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Me Raoul Fafard occupait pour l'organisme du Contrôle des Prix.

NOMINATION D'UN CORONER

La nomination suivante a été faite par le lieutenant-gouverneur en Conseil :

M. le Dr R. Naud, médecin de Cap-aux-Meules, lles-de-la-Madeleine; coroner du comté des Iles-de-la-Madeleine, district de Gaspé.

SEMENCES d'exposition PERRON

Nouveau Guide du Jardinier 1943-44

GRATIS
en achetant un pot de chacune des deux grandes nouveautés suivantes :
No 226 GEL-TUQUE ou GEL-TUQUE à l'ail, le pot, 15c. No 297 POIRE ornementale ou Betterre à carde RHUBARBE, le pot, 20c. (descriptions complètes dans le catalogue).
Envoyez 35c. en timbres ou bon-poste et vous recevrez immédiatement les deux articles ci-haut mentionnés et notre nouveau catalogue GRATIS.

W.H. PERRON & CIE
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

TU ES UNE CUISINIÈRE IMPAYABLE
LA ROYAL EST UNE LEVURE IMPAYABLE!

FAIT DU PAIN LÉGER, SAVOUREUX - PAS D'YEUX GROSSIERS, PAS DE GRUMEAUX PATEUX

LES PAINS DE LEVURE ROYAL
ASSURANT UN PAIN PARFAIT
Fabrication canadienne

L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE!

CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE DANS LE COMTE DE RIMOUSKI — 1944 —

2e liste des montants souscrits des endroits et des sollicitateurs.

(Communiqué du Comité exécutif de la campagne de souscription de 1944).

BIC. \$243.50. Sollicitateurs: M. et Mme Lionel St-Pierre, Mlle Marie-Louise Chénard, Marie-Claire Chénard, Olivine Pineault, Rita Morin, Isabelle Parent, Isabelle Cassista, Rita Côté et Cécile Côté. Ste-BLANDINE. \$58.50. Sollicit.: Mme William Brisson, Mme Emile Brisson, Mme Michel Proulx et Mlle Marie-Rose Poirier. MACPES. \$37.95. Sollicit.: Mme Anthime Vignola, Mme Philippe Poirier et Mlle Gertrude Ouellet. Ste-LUCE. \$28.35. Sollicit.: Mlle Laurette Dionne, Ernestine Desrosiers, Blanche Tremblay et Fernande Boulanger.

BIENCOURT. \$150.00. Sollicit.: Mlle Lucie Thibault, g.m.g. St-FABIE. \$182.25. Sollicit.: Mme Omer Bélanger, Mlle Auror Gagnon, Colombe Roy, Marcelle Pelletier, Jeanne Lavoie, Jeanne d'Arc Fournier, Yolande Bellavance, Albertine Bernier, Thérèse Jean, Thérèse Bélanger, Pauline Canuel, Thérèse Michaud et Jacqueline Cimon.

LES HAUTEURS. \$50.00. Sollicit.: M. le curé David Theriault. St-MARCELLIN. \$48.14. Sollicit.: Mme Lorenzo Gagné, Mlle Germaine Rioux, Thérèse Plante, Gilberte Durette, Yvonne Banville, Thérèse Gagnon, Alice Vignola et Cécile Bouillon.

LUCEVILLE. \$86.00. Sollicit.: M. L.-P. St-Laurent, Mlle Liliane Goulet, Juliette Goulet et Rita St-Laurent.

St-GABRIEL. \$98.50. Sollicit.: M. le Dr Adélard Leblanc. Grand total du comté de Rimouski, à date \$4,150.00.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

CAMPAGNE DE 1944

COMTE DE RIMOUSKI

Ville de Rimouski	\$2,193.00
Nazareth	133.95
St-Robert-Bellarmin	127.29
St-Odile et Beauséjour	77.07
Rimouski-Est	91.5
Total pour la ville de Rimouski et alentours	\$2,627.7
Pointe-au-Père	66.51
Bic	243.50
Esprit-Saint	40.0
Les Hauteurs	50.0
N.-D. du Sacré-Coeur	75.00
St-Anaclet	70.11
Ste-Blandine	68.21
Macpès	37.95
St-Donat	60.05
St-Eugène de Ladrière	7.51
St-Fabien	182.25
St-Gabriel	38.50
St-Guy	31.25
St-Isidore du Lac des Aigles	50.00
St-Luce	28.35
Luceville	86.00
St-Marcellin	48.14
St-Mathieu	57.00
St-Valérien	30.00
St-Simon	62.58
Biencourt	150.00
Les Escoumins	30.00
TOTAL	\$4,150.00

Le Comité Exécutif de Rimouski désire remercier les souscripteurs ainsi que les sollicitateurs pour leur générosité de toute espèce. L'objectif a été dépassé de \$600.00, soit 15 p.c. C'est un fort beau succès.

Décès

M. Clovis Roy dit Lauzier est décédé, à Val-Brillant le 22 mars. Son épouse (Angèle Gagné) l'a précédé dans la tombe. La dépouille mortelle fut exposée chez Mme Auguste Ouellet et les funérailles ont eu lieu samedi 25 mars — Mercredi, en l'église d'Amqui — ont eu lieu les funérailles de Mm Arthur Dumais (Gilberte Parent) décédée le 26 mars à l'âge de 26 ans et 5 mois.

— Le 23 mars, à Trois-Pistoles, est décédé M. Ernest Rioux, époux de Dame Delima Morneau. Ses funérailles ont eu lieu lundi.

— Est décédé à St-Ulric, le 27 mars, M. Achille Caron, âgé de 66 ans. Son épouse, Ataline Daigle, lui survit. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Ulric.



M. T. A. PUMPHREY travaille pour la guerre. Un jour, il commença à éprouver des étourdissements, il se sentait nerveux et souffrait de constipation. Un foie paresseux était la cause de ces maux. Heureusement que grâce aux "Fruit-a-lives" il put bientôt se remettre d'aplomb. Vous-même, stimulez votre foie avec les "Fruit-a-lives", les comprimés pour le foie qui se vendent le plus au Canada.

LA CHOIX-ROUGE ET MATANE

Une autre campagne de la Croix-Rouge vient de se terminer. En ce qui concerne toute la partie est du comté de Matane, ce fut un succès sans précédent. Ce n'est pas nouveau. Matane nous a habitués depuis longtemps à sa très grande générosité. Hospitalité et Générosité, telle semble être la devise de la région.

Un tel succès est dû à quoi, à qui ?

La grandeur et le bien-fondé de l'oeuvre prédisposaient, certes, tous les citoyens à donner généreusement. Mais n'oublions pas que, outre la disposition naturelle des habitants de cette région à toutes oeuvres charitables, Matane a pu disposer de sollicitateurs d'un zèle et d'un dévouement insurpassables. Ce sont les Dames de la Croix-Rouge qui, dans la ville et les villages, se sont partagées la dure tâche de la sollicitation. Dans la campagne, les institutrices ont été à la tâche et quelle tâche ! La plupart ont dû braver la tempête et le froid, enjamber les bancs de neige et aller de porte en porte cueillir l'or nécessaire à l'adoucissement des peines et des misères et au soulagement des souffrances.

C'est donc, ces demoiselles étaient sous la haute direction de Mme J.-Chas Gagnon, dont la réputation de charité et d'activité n'est plus à faire, secondée très intelligemment et très généreusement par Mlle Germaine Simard.

Devant de tels faits nous n'avons qu'à nous incliner, à remercier et à féliciter.

Félicitations et remerciements à tous les curés qui ont donné à cette campagne de charité l'impulsion vive et bien reçue de

tous. Merci enfin au comité de la souscription qui a fait sa large part et dont voici la composition: Présidents d'honneur: M. le chanoine Victor Côté, curé, Lt-Col. Raoul Fafard, maire de Matane; Président actif: M. Raymond Langlois, agronome; Vice-présidents conjoints: MM. Lucien Gagnon, inspecteur d'écoles et Léopold Hamel, gérant de Price Brothers; Secrétaire: Mlle Germaine Simard; Trésorier: M. J.-U. Girard, gérant B.C.N.; Directeurs: MM. François-J. Pelletier, Lee Lister, Georges-H. Lévesque, Dr Valmont Lapierre, Léandre Thibault, Hector Forbes, Hector Gagnon, Hector Richard, Alfred Deschênes et Edouard Dionne.

RAPPORT DE LA SOUSCRIPTION NATIONALE DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE POUR LE COMTE DE MATANE.

Matane ville, Sollicitateurs: Les Dames de la Croix-Rouge. Total: 1448.80.

Matane paroisse, Sollicitateurs: Mlle les institutrices. Total: 42.95.

Matane-Beach. Total: 245.30.

Les Roules. Sollicit.: Les Dames de la Croix-Rouge, sous la présidence de Mme Alphonse Rété, et Mlle les institutrices. Total: 64.15.

Brée-des-Sables. Sollicit.: Les Dames de la Croix-Rouge, sous la présidence de Mme J.-B. Côté, et Mlle les institutrices. Total: 110.15.

Saint-Ulric. Sollicit.: M. L.-C. Dufour et Mlle les institutrices. Total: 99.74.

Petite-Matane. Sollicit.: Les Dames de la Croix-Rouge, sous la présidence de Mme Edouard Dion, et Mlle les institutrices. Total: 79.42.

Sainte-Félicité. Sollicit.: Les Dames de la Croix-Rouge, sous la pré-

sidence de Mlle Vitaline Tremblay, et Mlle les institutrices. Total: 166.05.

Grosses-Roches. Total: 8.00. Les Méchins. Sollicit.: Les Dames de la Croix-Rouge, sous la présidence de Mme Philippe Keable, et Mlle les institutrices. Total: 151.25.

Capucins. Sollicit.: M. Adolard Soucy. Total: 11.00.

Saint-Léandre. Sollicit.: Mlle les institutrices. Total: 33.85.

Saint-Luc. Sollicit.: Mlle les institutrices. Total: 51.15.

Saint-René-Goupil. Sollicit.: Mlle les institutrices. Total: 74.50.

Saint-Adelme. Sollicit.: Mlle les institutrices. Total: 195.00.

Saint-Thomas de Cherbouva. Sollicit.: M. le curé Lévesque et les Dames de la paroisse. Total: 60.00.

Saint-Jean-de-Cherbouva. Sollicit.: Mlle les institutrices. Total: 18.60.

Saint-Nil. Sollicit.: Mlle les institutrices. Total: 12.10.

Saint-Paulin. Total: 41.80.

Grand total pour le comté de Matane: 2825.81.

LA VICTORIA CROSS REMISE AU MAJOR TRIQUET PAR LE ROI GEORGES LUI-MEME, AU PALAIS DE BUCKINGHAM

GUERI DE SES BLESSURES. TRIQUET SERA PROCHAINEMENT DE RETOUR AU CANADA

LONDRES — (P.C.) Le major Paul Triquet a reçu sa décoration des mains du roi George VI, au palais Buckingham.

Il était au camp d'Aldershot depuis quelques heures seulement, lorsqu'il fut averti de se rendre au palais de Buckingham. Il partit

LE CAFÉ "SALADA"

"C'est du bon café!"

immédiatement pour Londres et, une heure plus tard, revêtu de la même tunique de combat qu'il portait à son premier voyage en avion, le major Triquet se présentait devant le roi.

Après avoir épinglé sur sa poitrine la croix et son ruban, la Majesté le conduisit devant le foyer pour parler longuement avec lui, et apprendre de vive voix les actes de courage qui ont valu au major Triquet sa Croix Victoria, à Casa Berardi, en Italie, les 14 et 15 décembre dernier.

Nos collages au micro

La séance de Nos Collages au Micro, à Radio-Canada, le dimanche, deux avril, à 7 heures du soir, mettra en présence Joliette et Valleyfield. Le sujet soumis aux délégués de ces collages se rattache au mouvement symboliste en littérature et beaux-arts. (musique, peinture et sculpture).

PREUVE-AU-DESSUS DE PREUVE AU-DESSOUS DE PREUVE

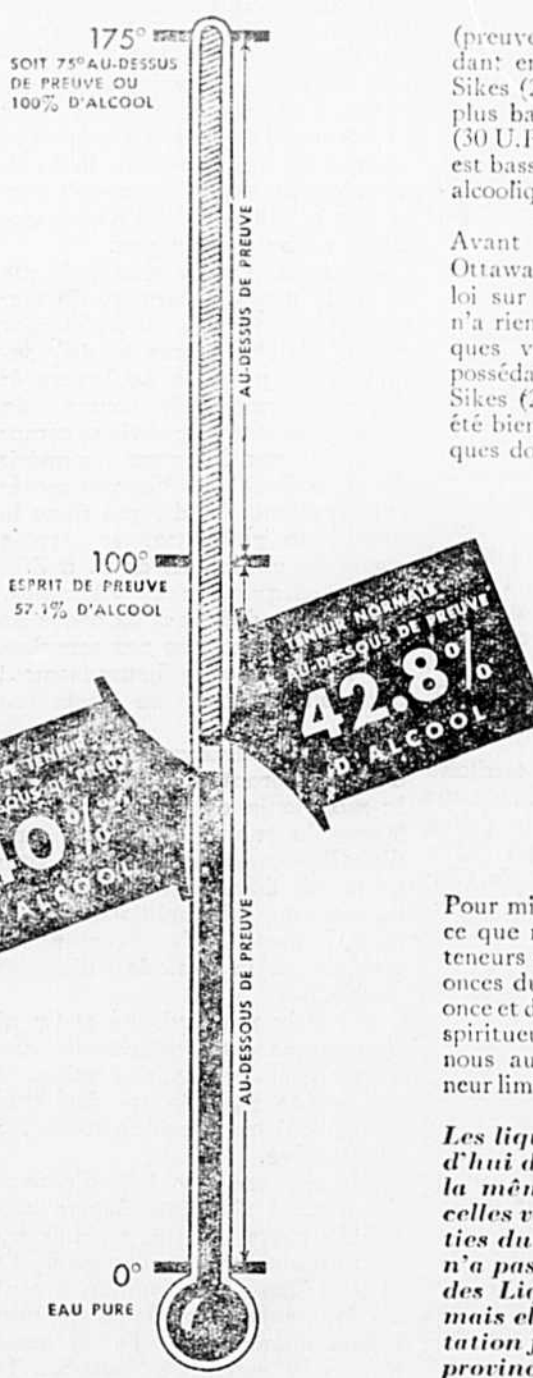
Savez-vous ce que c'est?

NOUS avons reçu beaucoup de lettres et de nombreux appels téléphoniques nous demandant des définitions et des explications des expressions: *preuve, au-dessus de preuve et au-dessous de preuve*, et sur la manière de calculer la teneur en alcool des différentes liqueurs alcooliques. Ce qui suit aidera à dissiper toute ambiguïté.

Au point de vue accise et douane, tous les pays ont leur façon différente d'exprimer la teneur en alcool des spiritueux. Dans l'Empire Britannique la table de Sikes a été légalisée (1816) comme base pour l'établissement du titre alcoolique. Pour illustrer et mieux faire comprendre ce qu'est la table alcoolique Sikes on pourrait montrer l'échelle Sikes comme représentant les divisions ou degrés d'un thermomètre. Le zéro degré au bas de l'échelle représenterait de l'eau pure sans alcool. A la partie supérieure, soit au sommet de l'échelle, le degré 175 qui est le maximum représenterait de l'alcool pur sans eau. Par conséquent la mesure sur cette échelle alcoolique nous donnerait immédiatement la teneur en alcool.

PREUVE: l'expression preuve correspond à 100 degrés de l'échelle Sikes et équivaut en d'autres termes à 57.1% en volume. Tout spiritueux dont le titre alcoolique est supérieur à preuve est dit au-dessus de preuve et tout spiritueux titrant moins que preuve est dit au-dessous de preuve. Par exemple, une boisson dont la teneur en alcool est 115 degrés preuve sera désignée 15 degrés au-dessus de preuve (15 O.P.) correspondant en d'autres termes à 65% en volume. Une boisson dont la teneur en alcool est 60 degrés preuve sera désignée 40 degrés au-dessous de preuve (40 U.P.) correspondant en d'autres termes à 34.3% en volume.

En regardant notre représentation de l'échelle Sikes nous pouvons voir que 175 degrés Sikes (75 O.P.) indiquent 100% d'alcool, en descendant un peu l'échelle, une lecture de 120 degrés Sikes (20 O.P.) indique 68.5% d'alcool. Plus bas une lecture de 100 degrés Sikes



(preuve) indique 57.1% d'alcool. En descendant encore l'échelle, une lecture de 75 degrés Sikes (25 U.P.) indique 42.8% d'alcool. Un peu plus bas encore une lecture de 70 degrés Sikes (30 U.P.) indique 40% d'alcool. Plus la lecture est basse sur notre échelle Sikes plus la teneur alcoolique est faible.

Avant que la loi de guerre soit passée à Ottawa et appliquée dans tout le Dominion, loi sur laquelle la Commission des Liqueurs, n'a rien à dire, la plupart des boissons alcooliques vendues dans la Province de Québec possédaient une teneur en alcool de 75 degrés Sikes (25 U.P.) soit 42.8%. Par cette loi il a été bien spécifié que toutes les liqueurs alcooliques domestiques et importées offertes pour la vente dans le Dominion ne devaient pas posséder une teneur alcoolique supérieure à 70 degrés de preuve (30 U.P.) soit 40%. Comme résultat des ordonnances fédérales il est à constater que les liqueurs alcooliques qui tiraient auparavant 42.8% ne titrent plus maintenant que 40%. Notons en passant que cette teneur de 40% est un peu plus élevée que celle de la plupart des spiritueux vendus en Grande-Bretagne en ces dernières années.

Pour mieux illustrer et mieux faire comprendre ce que représente la différence entre ces deux teneurs alcooliques, prenons une bouteille de 40 onces du stock d'avant-guerre et enlevons une once et deux dixièmes d'alcool pur (soit 2.6 oz. de spiritueux) pour le remplacer par de l'eau et nous aurons un produit conforme à la teneur limite légale fixée par les autorités fédérales.

Les liqueurs alcooliques vendues aujourd'hui dans la Province de Québec sont à la même teneur en alcool de 40% que celles vendues dans toutes les autres parties du Canada. Cette teneur alcoolique n'a pas été prescrite par la Commission des Liqueurs de la Province de Québec mais elle a été la suite d'une réglementation fédérale s'appliquant à toutes les provinces du Dominion.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

OPINIONS EN LIBERTÉ

Letre ouverte à "Un actionnaire" des Caisses Populaires

Cher Actionnaire,

J'ai lu votre lettre ouverte au sujet des Caisses populaires. Vos observations en marge des considérations faites par M. Gérard Filion sur le crédit aux colons et les Caisses populaires dans "La Terre de Chez Nous" ont fait surgir bien des questions dans mon esprit. Je vous les soumetts bien humblement et je vous saurais gré d'y donner suite. Vous aurez là une magnifique occasion de faire un peu de lumière sur votre lettre ouverte destinée, j'imagine, à éclairer vos concitoyens.

J'aimerais tout d'abord que vous indiquiez, puisque c'est là la raison qui vous a amené à faire vos observations, où M. Gérard Filion cherche-t-il à "faire avaler les deux nominations de M. Cyrille Vaillancourt, au Conseil législatif et au Sénat, comme un grand bienfait national et où ne cesse-t-il pas de prétendre que M. Vaillancourt a fait un beau coup d'action en engageant les Caisses sans les consulter". J'ai bien lu les deux articles de M. Filion sur le crédit aux colons et les Caisses populaires et je n'ai rien vu de tel qui me justifierait de faire une telle affirmation.

J'aimerais bien savoir aussi où "M. Filion dit que le gouvernement ne dit et ne laisse entendre nulle part qu'il veut mettre la main sur les Caisses." A-t-il été déjà question que le gouvernement emploie des procédés pour détruire "un adversaire à menacer" qui serait en l'occurrence les Caisses ?

Croyez-vous vraiment que les dirigeants des Caisses doivent tenir compte à ce point de ce que peuvent penser et dire les politiciens dans leur conduite à tenir dans l'administration de leurs sociétés ?

Où M. Filion prétend-il que le système de crédit établi par le gouvernement Duplessis en 1938 en faveur des comtés de Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et des Iles-de-la-Madeleine est bon ? Pourriez-vous nous parler de l'efficacité de cette loi de 1938 et des services qu'elle a rendus à ceux pour qui elle fut édictée ?

Paul-Emile LAFERRIERE.

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'AMQUI AUX CHAMBRES DE COMMERCE DE NOTRE REGION

Pour réclamer une baisse des taux d'électricité

(Communiqué)

Amqui, Qué., le 29 mars 44.

Cher monsieur,

La Chambre de Commerce d'Amqui a étudié la question des taux d'électricité à sa réunion du 12 décembre 1943, pour ce qui la concerne.

Une résolution fut proposée par J.-O. Larocque et secondée par H. Demers, aux fins de demander aux Chambres de Commerce de Rimouski, de Trois-Pistoles, de Mont-Joli et de Matane de nous

Croyez-vous vraiment que les Caisses qui consentiront aux colons des prêts sur simples signatures de l'emprunteur et d'une caution verront leurs sociétés retirer leurs dépôts ? Est-ce que la loi du crédit aux colons modifie la politique de l'administration des prêts ? Les sociétés sont-ils les maîtres, oui ou non, de leur Caisse ?

Parce que des Messieurs les curés ont participé à la fondation et au développement de Caisses populaires et d'organismes de l'U.C.C., faut-il que le gouvernement aille les consulter dans une législation dont ces organismes peuvent se prévaloir ?

Comment, en quoi M. Vaillancourt a-t-il pu engager les Caisses qui sont des institutions paroissiales appartenant exclusivement à leurs membres ?

Pourquoi les Caisses auraient-elles dû être consultées ? S'agissait-il d'apporter quelques modifications dans la régie interne de nos Caisses ou d'une loi de crédit aux colons qui n'a aucun rapport avec la régie interne et l'autonomie des Caisses populaires ?

Je vous serais très reconnaissant de répondre à ces quelques questions qu'ont suscitées dans mon esprit vos observations. A tort ou à raison, je crois que vous allez intéresser nos gens que vous avez voulu sans doute éclairer par votre lettre ouverte.

Paul-Emile LAFERRIERE.

faire connaître leur point de vue sur cette question.

Votre Chambre de Commerce ne trouve-t-elle pas l'opportunité de réclamer une baisse dans les taux d'installation et d'électricité à la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent ?

Notre point de vue est basé sur plusieurs considérations :

1.—Qu'il est accordé à d'autres parties de la province des réductions aux consommateurs ;

2.—Que les taux d'électricité et d'installation sont incontestablement plus élevés dans notre région ;

3.—Qu'advenant une réduction dans les taux la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent ferait un geste de nature à faire consentir l'installation chez les consommateurs qui se sont abstenus, jusqu'à date, de goûter à la nécessité et au bienfait de l'électricité ;

4.—Que la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent peut vendre plus de pouvoir qu'elle en distribue actuellement ;

5.—Que cette compagnie ne peut invoquer les raisons qu'elle vient de naître et qu'il lui faut stabiliser son organisation avant de consentir une réduction, puisqu'elle opère sur une assez grande envergure depuis environ 20 ans ;

6.—Qu'une baisse dans les taux d'installation et d'électricité ne ferait qu'augmenter la vente du profit de cette compagnie ;

7.—Que le territoire desservi par cette compagnie est suffisamment peuplé pour lui permettre de réduire ses taux.

Notre Chambre de Commerce espère recevoir une réponse sous peu et prie les Membres de votre Chambre de croire qu'elle ne cessera de travailler pour obtenir une réduction dans les taux d'électricité et d'installation, à la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

Vous remerciant de votre bienveillante attention, nous demeurons

LA CHAMBRE DE COMMERCE D'AMQUI
J.-O. LA ROCQUE
Secrétaire-archiviste.

Les consommateurs n'ont pas le droit d'accepter des coupons de rationnement détachés et les détaillants ne peuvent les accepter que s'ils les détachent eux-mêmes ou les font détacher par un de leurs employés des carnets de rationnement.

A LA REUNION DES EMPLOYES DE MAGASIN

Une centaine de personnes assistaient à la réunion des employés de magasin dimanche dernier à l'Hôtel Georges VI.

Les conférenciers, MM. Georges Bouchard et Aubin Morin traitèrent de la vente au comptoir, de l'étalage et des devoirs des employés.

M. Georges Masson, qui présidait la réunion, a demandé aux employés de prendre l'intérêt de leur patron, de s'habituer à faire le travail même du patron, car ce sont eux les chefs de demain et les futurs marchands. Ils doivent se rendre indispensables afin que les patrons aient assez de confiance en eux pour leur confier le soin de leur magasin. Les patrons aimeraient, en général, pouvoir aller passer l'hiver en Floride, mais pour cela il faut quelqu'un pour les remplacer pendant leur absence.

Il demande aux employés aussi d'avoir confiance en eux et en leurs patrons. Les marchands canadiens-français, avec des capitaux de plus de \$500.000.000,00, seraient une force capable de renverser les gouvernements s'ils étaient unis. C'est pourquoi, les autres races ont tant peur de nous et que de temps à autre ils essaient de nous faire peur. Si nous étions conscients de notre force, nous ne tolérerions point, par exemple, que dans la Gaspésie il y ait 95 p.c. des employés du C.N.R. qui sont anglais alors que la population est 95 p.c. française.

M. P.-E. Gagnon, maire de Rimouski, félicita l'Association des Marchands-Détaillants d'avoir pris l'initiative d'organiser une soirée d'étude en même temps que récréative pour les employés de magasins. Le marchand, tout comme les corporations, devait récompenser un bon employé et, lorsqu'il constate qu'il est dévoué, travailleur, intelligent, il devrait se dire : "Je vais lui donner la chance de me remplacer afin que mon entreprise vive quand je disparaîtrai." Me Gagnon donna des conseils appropriés aux employés et les assura qu'ils seront les premiers à bénéficier du succès de leurs patrons.

M. Maxime Beaulieu dit que certains patrons ne sont pas tou-

LE PERE ET LES ENFANTS DU MAJOR PAUL TRIQUET, V. C., EN VISITE A QUEBEC



Le major F.-Georges Triquet, gérant de cet établissement, M. major Paul Triquet, M. Jos. Beau- commandant de la compagnie Philippe Drapeau. Cette photo nous fait voir, de gauche à droite, le brigadier Edmond Blais, M. C., commandant de la région militaire de Québec; Yolande Triros Paul Triquet, V.C., est arrivé à Québec et s'est retiré à l'hôtel Clarendon, où il est l'invité du quet: Claude Triquet, enfant du

Sensationnel Procès en Cour d'Echiquier

La revue "Aujourd'hui" conteste le mandat de Louvigny de Montigny en Cour d'Echiquier. — Me Jacques Perrault déclare que les droits d'auteur ont été suspendus depuis la guerre. — Une révélation. — En délibéré.

Montréal. — (Du "Canada"). — L'hon. juge Eugène-Réal Angers, de la Cour de l'Echiquier du Canada, après avoir patiemment siégé jusqu'à 2 heures, samedi après-midi, a décidé de délibérer dans cette action pour droits d'auteur, dans laquelle M. Louvigny de Montigny, représentant attitré de la Société des gens de Lettres, de France, réclame \$359.50 du père Jacques Cousineau, de la Société

de Jésus, pour 3.595 lignes (sans un mot de plus), reproduites dans la revue mensuelle intitulée "Aujourd'hui".

Me Jacques Perrault, dans un plaidoyer de plus de deux heures, a tenté de démolir les prétentions de la poursuite, en déclarant, à la grande surprise de tous, que les droits d'auteur, en vertu du droit public anglais, établis par les conférences de Berne et de Rome, ont été suspendus depuis la guerre. Partant, M. de Montigny n'a aucun mandat des écrivains de France mentionnés dans la déclaration, parce que son mandat a pris fin en 1938. Il ne peut donc les représenter et, en loi, ne les représente pas.

Me Perrault cite les plus savants juristes anglais pour affirmer qu'en droit international la si exacte expression de "non intercorum" régit les écrivains dans les pays ennemis depuis la guerre. Il peut y avoir des exceptions, mais on les trouve dans les arrêtés ministériels signés par le gouverneur-général du Canada, en vertu des mesures de guerre. Et d'après les règlements en vigueur, quand l'action a été instituée, le séquestre des biens ennemis ne pouvait autoriser M. de Montigny à prendre des procédures. Et Me Perrault cite à l'appui de son argument un arrêt de la Cour d'appel de la Saskatchewan, rendu en décembre 1942.

Me Jean Genest, c.r., d'Ottawa, a ensuite parlé pendant plus d'une heure pour dire que M. de Montigny avait le droit d'instituer l'action en question et qu'il représente toujours la Société des Gens de Lettres, de France.

Lors du témoignage de M. Louvigny de Montigny, Me Perrault, dans un contre-interrogatoire des plus serrés, a fait admettre au témoin, en prenant un à un les écrivains mentionnés dans la plainte que le témoin ne savait pas, si en 1938, les auteurs en question faisaient partie de la Société des Gens de Lettres Et depuis la guerre, le témoin ignore davantage s'ils en font partie.

Le Rév. Père Cousineau a plaidé bonne foi absolue en reproduisant les articles en question pour ajouter que plusieurs des auteurs mentionnés lui avaient donné le droit de publier leurs articles dans la revue "Aujourd'hui".

INITIATIVE DES COOPERATEURS DE RIMOUSKI

La Société Coopérative Agricole de Rimouski, qui étudie depuis deux ans l'organisation nécessaire à la vente du lait pasteurisé, a décidé de donner suite à ce projet immédiatement. Le comité spécial nommé à cette fin s'est réuni récemment à l'Ecole d'Agriculture sous la présidence conjointe de MM. Willie Goulet et Alfred Gagnon. MM. J.-N. Albert et Arthur Rioux, agronomes, étaient présents. M. l'abbé Omer D'A-mours, curé de Sainte-Odile, a communiqué le rapport du travail d'organisation qu'il a fait dans les équipes d'étude. La Société qui comptait 60 membres a pratiquement doublé ses effectifs à la suite d'une campagne de recrutement. Avec un groupe de cultivateurs aussi représentatif, la coopérative de Rimouski sera en mesure de résoudre plusieurs problèmes, particulièrement celui de la vente du lait en nature, à l'avantage du producteur et du consommateur.

LA "MINE-SABOT"

Nouvel explosif nazi. — "Le plus maudit" des engins secrets de l'ennemi.

Washington. — (P.C.) — Un nouveau produit du génie teuton, une petite mais mortelle mine terrestre que ne peuvent déceler les détecteurs, a fait son apparition sur le front italien, et pose un nouveau problème aux forces de terre qui y combattent.

Dans un rapport qu'il a adressé mardi au lieutenant-général Lesley-J. McNair, commandant général des forces terrestres de l'armée, le lieutenant-colonel Alfred-K. Du Moulin, de retour d'une mission en qualité d'observateur, expose les effets de ce nouvel engin.

Désignée sous le nom de "mine-sabot", cette mine est faite de contre-plaqué ou de plastique, et constitue "le plus maudit" des engins secrets de l'ennemi.

Cette nouvelle mine, rapporte Du Moulin, "présente l'aspect d'un innocent pain de savon, mais contient assez de TNT pour arracher le pied de l'homme qui marche dessus".

"Nos hommes réussissent à la détruire avec des cocktails molotov (réceptifs d'essence enflammée que l'on lance sur l'objectif) après l'avoir contourner", dit Du Moulin, "mais les collines en sont littéralement salées, de sorte qu'il semble toujours y en avoir un nouveau champ après qu'on en a fait sauter un".

Sirop d'érable et sucre

Les fermiers producteurs de sirop et de sucre d'érable pourront cette année, vendre directement aux consommateurs leurs produits. Des prix maxima ont été fixés pour tout le Canada et les fermiers n'ont pas, cette année, besoin de licence pour vendre au prix de détail. La Commission croit qu'au moins 65 p.c. de la récolte totale de l'érable sera vendu directement du fermier au consommateur. Evidemment le sucrier peut vendre moins cher que les prix fixés, mais il ne peut pas vendre plus cher. Ces prix comprennent les frais d'emballages et les contenants. Comme ils sont les mêmes pour tout le Canada on peut les donner à la radio.

Sirop ne classé: \$2.40 le gallon; Catégorie CANADA FONCE: \$2.65; Catégorie CANADA INTER-MEDIAIRE: \$2.90; Catégorie CANADA CLAIR: \$3.15 le gallon.

Un seul objectif



L'ÉLITE de notre jeunesse joue sa vie sur le succès de l'attaque qui brisera la menace nazie. L'effort de tout le peuple canadien est concentré vers cet objectif.

Plus que jamais, il est urgent d'appuyer et de renforcer cette entreprise de nos armes. Que ce soit la préoccupation unique de nos esprits, la raison de nos travaux, le sentiment qui nous inspire.

Il ne faut pas que la course au profit, que la poursuite d'ambitions personnelles et égoïstes nous détournent de ce devoir. Si nous nous lançons dans la course aux prix toujours plus hauts, aux salaires toujours plus élevés ou aux bénéfices ininterrompus, nous ne donnerons

pas l'attention qu'il faut au devoir essentiel que la gravité du moment nous impose. Et nous minerons la stabilité des prix que le Canada a assurée au coût de très grandes difficultés. Cette stabilité est indispensable à l'efficacité de nos efforts et à la poursuite de la justice commune en temps de guerre, de même qu'elle sera la condition d'une prospérité durable dans la paix.

Nos soldats se battent pour un Canada et un univers où la confiance, l'espoir et la sécurité seront les principes d'existence. Chacun d'eux, que ce soit dans l'industrie ou l'agriculture, veut revenir à une situation qui contienne des certitudes d'avenir. C'est à nous de l'arrière de préparer à ce monde de demain une base solide et stable, condition essentielle d'un après-guerre heureux et fécond.



Le premier d'une série de messages du gouvernement canadien soulignant l'importance d'enrayer la hausse du coût de la vie et de prévenir la déflation.

ETABLISSEMENT 1899

TRAITEMENT JUSTE...

RAISON POUR AVOIR CONFIANCE

Durant plus de 44 ans le traitement juste de la Continental Life lui a gagné la confiance des détenteurs de polices et des bénéficiaires.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

Bureau-Québec

Toronto

J.-ARTHUR EGAN, Gérant de division

603, Edifice Québec Power, Québec.

Une Compagnie Canadienne - Française, gérée par des Canadiens.

ABSOLUE

Saint-Ulric



Mort de M. Jean-Bte Roy. — Le 10 mars dernier, est décédé à sa demeure, M. Jean-Bte Roy, après plusieurs années d'une maladie supportée avec une patience admirable prouvant sa grande foi chrétienne. Sa résignation a fait l'édification de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Cet homme de bien s'était paisiblement au milieu des siens, après avoir reçu les dernières consolations de la religion, assisté de M. l'abbé Paul-Emile Lamarre et de M. le vicaire L. Roy.

Le défunt appartenait à l'une des familles les plus en vue de la région. Il était né à Ste-Flavie le 7 juillet 1878 et était le fils de M. Joseph Roy et de Dame Octave Ancill. Il fit ses études commerciales au Séminaire de Rimouski, puis devint industriel, notamment dans l'exploitation du bois, et fut actionnaire et secrétaire de la Cie Roy, Liée. De 1932 à 1936,

il fut pourvoyeur sur le bateau Jacobet, à Pointe-au-Père et, depuis 1934, il fut reclus, en sa demeure à St-Ulric, miné par la maladie qui devait le conduire au tombeau.

M. J.-B. Roy avait épousé le 12 août 1902, Amarylis Paquet et, le 4 mai 1915, il convola avec Marie Simard, qui lui survit.

Le regretté défunt avait beaucoup contribué aux œuvres sociales, paroissiales et religieuses. Aussi la sympathie causée par sa disparition s'est manifestée admirablement à l'occasion de ses imposantes funérailles qui eurent lieu, le 14 à 9 h. 30.

A la maison du défunt la levée du corps fut faite par M. l'abbé Ls-Ph. Berger, curé de la paroisse. Le service fut chanté en l'église de Saint-Ulric, par son neveu M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, curé de St-Joques (Bonaventure), assisté de M. l'abbé Ls-Ph. Ancill, curé de St-Léandre, et de M. l'abbé Pierre Bélanger, du Séminaire de Rimouski. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait Mgr Médard Belzile, P.D., et M. l'abbé W. Dionne, de Ste-Flavie, tous deux anciens curés de St-Ulric. M. l'abbé Ls-Philippe Brager, curé de la paroisse, et M. l'abbé E. Fournier, du Séminaire de Rimouski.

M. Charles Desrosiers, de Québec, touchait l'orgue. Des cantiques et motets de circonstance ont été rendus par M. Charles Dufour, maître de St-Ulric. M. Alphonse Levasseur, de Mont-Joli, M. J. Guérrette, de Matane, et M. Jean Asselin, de Rimouski. Au choeur de chant, on remarquait aussi M. Ed-X. Ouellet, Edmond Dion, Rosario Carrier, J.-M. Pelletier et B. Ouellet.

Les porteurs du corps étaient MM. Hormisdas Roy, Louis Roy,

Félix St-Pierre, Roméo Roy, de St-Ulric, Théo, Dion, de Matane, Maurice Rioux, de Montréal. Les porteurs d'honneur étaient MM. N. Lavoie, de Québec, Alphonse Cimon, du Canton Tessier, Matane, Alfred Levasseur, de Mont-Joli, et Aimé Beaulieu, de St-Ulric. La croix était portée par M. Roger Lamarre et la croix du Tiers-Ordre, par M. Raymond Roy. La quête pendant le service, fut faite par des neveux, M. Gérard St-Pierre, de Mont-Joli, et M. Adrien Rioux, de Matane. Le nombre considérable de personnes venues pour prier au salon mortuaire, où le corps de M. J.-Bte Roy fut exposé en chapelle ardente, et l'imposant cortège qui l'accompagna le matin des obsèques, prouvent hautement le bon souvenir que tous gardent à ce distingué concitoyen disparu et la sympathie qu'ils témoignent à sa famille éplorée.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Léon Sirois, de Matane.

Le regretté défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse (Marie Simard), ses fils M. Roland Roy, de Chénouan, Miché, M. Jean-Marie Roy, E. E. B., et M. Adalbert Roy, E. C., de Québec, et une fille: Mlle Marie-Paule Roy, de Québec; ses frères MM. Edmond Roy, Hormisdas Roy, Louis Roy, de St-Ulric, Charles Roy de Chénouan, Miché; ses sœurs Mme Ve Victor Lebrun (Emma Roy), de St-Ulric, Mlle Elmire Roy, de St-Joques, Mlle Félix St-Pierre (Marie Roy), de St-Ulric, Mme Cyprien Roy (Adèle Roy), de Mont-Joli, et Mme Jean-Bte Lamarre (Zélie Roy), de St-Ulric; ses belles-sœurs Mme Edmond Roy, St-Ulric, Mme Charles Roy, Chénouan, Mme Conrad Fournier, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Mme Hormisdas Roy, Mme Louis Roy, St-Ulric, Mme Alphonse Cimon (Rose-Ilda Paquet), Canton Tessier, Matane, Mme Ls-G. Rioux (Anna Simard), Matane, Mlle Alice Simard, St-Ulric, Mme Elzéar Paquet, de Ste-Florence; ses beaux-frères: M. l'abbé Aldéric Paquet, Miché, M. Félix St-Pierre, M. Jean-Bte Lamarre, St-Ulric, M. Cyprien Roy, Mont-Joli, M. Réal Paquet, Trois-Saumons, M. Elzéar Paquet, Ste-Florence, M. Alphonse Cimon, Canton Tessier, Matane, et un grand nombre de neveux et nièces.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour assister aux funérailles, mentionnons Mgr Médard Belzile, P.D., Rimouski, M. l'abbé W. Dionne, curé de Ste-Flavie, M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, curé de St-Joques, M. l'abbé Ls-Ph. Ancill, curé de St-Léandre, M. l'abbé Pierre Bélanger, de Rimouski, M. et Mme Roland Roy, de Chénouan, Mlle Marie-Paule et M. Adalbert Roy, de Québec, Mme Cyprien Roy, M. Alfred Levasseur, M. Gérard St-Pierre, de Mont-Joli, M. Maurice Rioux, de Montréal, M. N. Lavoie, Gérant de l'Assurance-Vie Confédération, de Québec, Dr A. M. Colin, M. Charles Desrosiers, et Mlle Madeleine Desrosiers, de Québec, M. et Mme Alphonse Cimon, Canton Tessier, Matane, Mme Ls-G. Rioux, Mme J. Pelquin, Mme Grégoire Gauthier et Mme Frs Lamarre, de Matane, Mme Arthur Lord, de Price, M. Théo Dion, M. Adrien Rioux, de Matane, M. Jean Asselin, de Rimouski, Mlle Elianne, Anne-Marie, Marcelle et Rolande Rioux, de Matane, M. J. Boutet, de St-Léandre.

La famille a reçu de nombreux télégrammes, cartes et lettres de condoléances, offrandes d'une centaine de messes, bouquets spirituels et tributs floraux.

Rivière-au-Renard

En janvier dernier, Mme Walter LeQueane, trésorière du Cercle des Fermières, fit connaître aux membres le détail des recettes du Cercle des fermières, qui avait en Caisse \$429.00. Nos félicitations d'avoir si bien su administrer les affaires.

Le 30 janvier, a eu lieu également la réunion du Cercle agricole. Le secrétaire M. J.-Bte Pelletier fit aussi connaître les comptes de l'année. Il faut dire que le Cercle agricole est très prospère. M. le curé a été réélu président.

L'assemblée annuelle des membres du Syndicat des pêcheurs, à la Rivière-au-Renard, pour le règlement des comptes, a eu lieu, vendredi le 17 mars.

La convention annuelle des Pêcheurs-Unis a eu lieu les 23 et 24 mars à Rivière-au-Renard. Durant les premiers jours de la semaine, il y eut des cours donnés aux pêcheurs sur la coopération, la préparation du poisson, la comptabilité, la caisse populaire, etc., par M. l'abbé Guitté, MM. A. J. Boudreau, secrétaire des Pêcheurs-Unis, M. Louis Bérubé, professeur à Sainte-Anne de la Pocatière, M. Georges Day, propagandiste des caisses populaires, M. André Dionne, gérant général des Pêcheurs-Unis, M. Léo Bérubé, assistant de M. Boudreau, M. Marcel Langlois, gérant des ventes à Montréal, MM. J.-Gérard Bernard et F. Gibaut.

RESCAPES- APRES- 7 JOURS D'ISOLEMENT SUR UNE BAN- QUISE DU GOLFE

Dans un port canadien de l'Est. (BUP) — Les trois occupants de l'avion de la Cie du Pacifique Canadien qui a été forcé d'atterrir sur une banquise dans le golfe sont arrivés dans un port de l'Est à bord du brise-glace « Saurer » qui les avait rescapés.

Le sauvetage se fit exactement une semaine après l'atterrissage forcé. Dans le radeau de caoutchouc qu'un avion lui avait jeté du haut des airs, le trio rampa pendant sept jours d'une glace à l'autre.

Les trois hommes sont D.-A. Duval, d'East Kildonan, au Manitoba, pilote de l'avion; A.-A. Ferguson, des Sept-Îles sur la Côte Nord, mécanicien à bord de l'appareil, et Léo Vigneault, de Cape Whittle, province de Québec, passager de l'avion. Quand on les rescapa, les trois étaient transis, mais ils n'étaient pas encore sur le point de périr.

Le capitaine William Poole, du brise-glace « Saurer », dit que lorsque le trio fut rescapé il rampa en direction de la haute mer croyant se diriger à terre. Deux avions dirigeaient le brise-glace dans ses recherches. Le capitaine dit que les trois hommes étaient transis mais joyeux. « Les choses n'étaient pas au mieux quand le lendemain de notre atterrissage, nous perdîmes de vue l'avion qui nous avait survolés », dit l'un d'eux.

L'atterrissage forcé eut lieu le soir du 14 mars, vers neuf heures. Le lendemain un avion repéra



"VICTOIRE D'ABORD"

« Victoire d'abord », tel sera le slogan du Sixième Emprunt de la Victoire dont la campagne s'ouvrira le lundi, 24 avril, apprend-on au Comité National des Finances de Guerre.

L'emblème sera le même « V » surmonté de deux ailes mais auquel on a ajouté le chiffre « 1 » pour en faire un six romain. Nos compatriotes de langue anglaise ont trouvé dans cet emblème une signification qu'il ne peut avoir en français. Comme le « V » de la victoire est avant le « I » qui est le « je » français, ils en ont

les naufragés et il leur jeta des provisions et du matériel. Mais le mauvais temps empêcha des recherches fructueuses jusqu'au 19. Le « Saurer » effectua le sauvetage le 21.

Ferguson est âgé de 20 ans et Vigneault, de 19 ans. Au moment de l'atterrissage Vigneault se rendait aux funérailles de sa sœur à Harrington Harbor.

Le capitaine Poole a dit que lorsqu'il a accosté au retour il ne lui restait de l'huile que pour deux heures de marche. Il était parti de Terre-Neuve.

déduit qu'il importe d'inciter les Canadiens à placer la victoire avant toute pensée d'intérêt personnel. D'où le slogan de « Victoire d'abord ».

Ce n'est pas par hasard qu'on a choisi ce slogan. Il ressemble d'assez près à celui du Cinquième Emprunt qui était, on s'en souvient, « Hâtons la Victoire ». Il suggère qu'on n'arrivera à mériter la paix que si nous poursuivons sans relâchement la guerre actuelle. On réalise qu'il ne sera pas facile d'en arriver là et que d'importants événements s'inscriront dans l'histoire, comme l'invasion de plus en plus prochaine, avant que ne se lève l'aube de la paix si désirée.

Les conditions actuelles ne sont pas tellement différentes de celles qui existaient il y a six mois, lors du précédent emprunt. Depuis les retentissantes victoires de l'Afrique du Nord, on s'est probablement bercé d'illusions trompeuses que l'invasion se chariera de dissiper parce qu'elle nous coûtera fort cher en sacrifices de toutes sortes.

Le Sixième Emprunt de la Victoire sera l'occasion pour ceux de l'arrière de contribuer à rendre moins lourds ces sacrifices que nos soldats sur les champs de bataille sont prêts à consentir.

Pain et papier ciré

Tenez le pain bien enveloppé dans du papier ciré, dans le réfrigérateur pour plus de fraîcheur ou dans une boîte à pain bien ventilée. Conservez le papier ciré, vous trouverez bien à l'employer.

On lave les boiseries quand elles sont sales. On cire les planchers défraîchis. Mais les tapis, qui représentent parfois un placement coûteux ne reçoivent pas toujours tous les soins nécessaires. Sans doute, vous les nettoyez régulièrement avec la balayette mécanique mais pas plus. Le mauvais état de beaucoup de tapis est dû au manque de soins. Aussi quelques conseils sur l'entretien des tapis ne seraient pas de trop.

Les meubles lourds laissent des empreintes désagréables. On peut y remédier en plaçant unlinge humide sur les empreintes et en repassant légèrement avec un fer chaud. Au lieu d'attendre que certaines parties soient usées, tourner le tapis dans un autre sens, de temps à autre; ainsi il s'usera également.

Si vous utilisez le balai à la place de la balayette mécanique, déchirez un journal mouillé en petits morceaux et étendez-les sur le tapis avant de balayer. Ceci aidera non seulement à ramasser la poussière mais à aviver les couleurs.

Les taches de goudron s'épongent avec du tétrachlorure de carbone, si disponible, ou tout autre liquide commercial spécial et de bonne qualité. Une autre suggestion venant d'experts: placez un morceau de papier brun ou un buvard sur la tache de goudron et repassez soigneusement avec un fer chaud.



QUELLE EST LA MEILLEURE CÉRÉALE POUR MA FAMILLE?

Nulle autre céréale naturelle ne vous donne une telle abondance des éléments vivifiants de l'avoine entière!

Plus que toute autre céréale naturelle, le gruau d'avoine entière vous aide à compenser le manque de protéine — le grand facteur alimentaire vivant de la viande — l'élément sans lequel les enfants ne peuvent se développer convenablement et les adultes ne peuvent avoir de vigueur véritable. L'avoine prime toutes les autres céréales naturelles en vitamine B₁, essentielle aux nerfs, à la digestion et à l'énergie! Il n'est pas étonnant que des mères de plus en plus nombreuses servent chaque jour de gros bols de délicieux Quaker Oats chaud pour déjeuner — assurant ainsi la croissance et la vigueur de leurs enfants! Vous ferez bien de servir la «meilleure céréale» à votre famille maintenant que tant d'aliments précieux sont rationnés.



QUAKER OATS

The Quaker Oats Company, Ltd. Canada Limited

Brioche qui fondent dans la bouche SANS BEURRE

BRIOCHE
'MAGIC'
AU MIEL



2 tasses farine tamisée
1/2 c. à thé sel
1/2 c. à thé shortening
3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'

1 tasse miel
1 tasse lait (à peine)
1 c. à thé zeste de citron râpé, si possible

Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporiez le shortening. Combinez 1 tasse de miel avec le lait et ajoutez au premier mélange. Pétrissez sur planche légèrement enfarinée pour former une boule molle. Abaissez à la main à 1/2 pouce d'épaisseur. Découpez à l'emporte-pièce, placez sur une tôle et cuisez à four chaud (450 F.), 12 à 15 minutes. Mélangez le reste du miel avec le zeste de citron râpé et versez un peu du mélange sur les brioches avant de retirer du four. Donnez 14 brioches.



UNE GARANTIE DE RÉUSSITE

Revivifiez Vos NERFS et VOTRE SANG

Ce nouveau et efficace tonique riche en vitamines et minéraux VOUS aidera.

Surmenage, soucis ou habitudes irrégulières sont peut-être la cause que vous manquez d'énergie, que vous souffrez de migraines, êtes déprimé ou fatigué? Si tel est votre cas, efforcez-vous de retrouver votre bonne santé avec l'aide de NUVITAL. Ce tonique riche en vitamines et minéraux revivifiera vos nerfs et votre sang... vous redonnera votre énergie vitale. NUVITAL est préparé par les fabricants des "Fruit-a-tives". C'est une assurance d'efficacité! Demandez-le aujourd'hui chez votre pharmacien. Prix, 60¢.



Jouissez pleinement de l'existence. Ne vous épouvez pas. Gardez-vous en forme avec NUVITAL.

NUVITAL
NOUVEAU! VITAMINES ET MINÉRAUX POUR LES NERFS ET LE SANG

Comment Traiter L'Enfant qui a un rhume de poitrine

Pour calmer les quintes de toux, détacher le flegme, soulager l'irritation, dissiper la douleur et la constriction musculaires, donnez à votre enfant un "massage VapoRub perfectionné".

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, pénètre plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médica-

menteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, l'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS ainsi que la gorge et la poitrine; mettez une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.



DEUX TÂCHES

LA
SIENNE

LA
VÔTRE

L'ARMÉE d'autrefois était étrangère à la nation, c'était une sorte de rempart mobile édifié aux frais de l'État. L'armée d'aujourd'hui, c'est le peuple même, c'est l'expression de sa colère, de sa détermination, de son courage. Voilà pourquoi nous devons soutenir nos combattants sur tous les champs de bataille. Ils font la guerre. C'est leur tâche, et ils l'accomplissent sans défaillances.

Quelle est la nôtre? C'est d'abrégier la guerre. Sans nous, qui leur fournissons des armes, combien de temps encore le conflit pourrait-il durer? Ne nous faisons pas illusion: nos succès depuis les batailles d'Égypte et d'Italie n'indiquent point que nous ayons gagné la guerre, mais seulement que nous combattons enfin avec des armes égales à celles de l'ennemi. C'est en continuant d'outiller nos armées que nous finirons par réduire l'Axe à l'impuissance.

Notre rôle, à nous civils, est donc clair: mettre toutes nos économies, tout notre labeur, au service de la patrie, placer notre épargne dans les Obligations de la Victoire. Les Obligations de la Victoire portent la signature d'un pays qui a toujours payé ses dettes à l'échéance; elles rapportent plus que l'argent en banque; elles sont pour le détenteur une assurance de sécurité future. Achetons des Obligations de la Victoire, tant que nous pourrons, et abrégeons la guerre!

Que ferez-vous au VI^e Emprunt de la Victoire?

445-1W-PL

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Bonaventure

A une séance du conseil de comté de Bonaventure tenue à New-Carlisle sous la présidence de M. Omer Arsenault, préfet et maire de St-Omer, réuni pour un 7e terme consécutif, des questions importantes furent discutées. Une résolution priant le ministère de la Défense Nationale de donner le nom de Gaspé à un régiment canadien a été adoptée. On a allégué que la Gaspésie a fourni, en proportion de sa population, pendant la guerre 1914-18 et la guerre actuelle, plus d'hommes que n'importe quelle autre partie de la province ou du pays.

Une résolution priant le gouvernement fédéral de construire un pont interprovincial entre Pointe-à-la-Croix et Campbellton, comme projet de reconstruction de l'après-guerre, a aussi été adoptée.

A Mont-Joli

Le lieutenant de section Armand Lavigne, de Québec, vient d'être attaché à l'école d'aviation de Mont-Joli. Le lieutenant Lavigne était adjudant du Manning Depot de Québec, et il le demeurait, lorsque cette école devint une école d'entraînement au sol pour les aviateurs de bord, puis une école d'officiers.

"J'ai dit adieu à la Constipation!"

"... et aussi, aux pilules et aux purgatifs violents. J'ai trouvé que ma constipation était due au manque du "volume" ... et que le ALL-BRAN KELLOGG est une méthode merveilleuse d'en atténuer la cause ... et d'aider à la corriger!"

Si c'est votre cas, cessez de "droguer" avec des purgatifs violents — au soulagement temporaire! Mangez du ALL-BRAN tous les jours, avec du lait ou avec d'autres céréales. Ou, mangez des muffins au ALL-BRAN tous les jours! Buvez beaucoup d'eau. Votre épicerie le vend en boîtes de 2 grandes commodités. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.



Saint-Eloi

Geste délicat des paroissiens de St-Eloi, à l'occasion de l'anniversaire d'ordination de leur curé M. l'abbé François Lavoie.

Mardi, le 15 mars, était une date mémorable pour notre curé; elle marquait le 20e anniversaire de son ordination. A cette occasion, les paroissiens réservèrent une surprise à leur curé.

D'abord pour la messe, un programme de chant préparé par les dames et demoiselles; elles exécutèrent la messe chantée et méditée de Jean Laramée, S.J. La chapelle était remplie à pleine capacité. L'autel magnifiquement orné donnait un peu l'impression d'un petit coin du ciel.

Pendant la journée, chacun voulut témoigner à M. le curé son profond attachement et lui offrir ses meilleurs vœux. Les enfants des écoles recueillirent des sous pour faire dire des messes aux intentions de M. le curé. Les enfants qui assistent actuellement au catéchisme, au nombre de 53, recueillirent aussi une jolie somme entre eux et l'offrirent aussi à leur curé dans une bourse délicatement présentée. Les autres paroissiens représentés par les membres de l'U.C.C. offrirent une magnifique somme le soir de cette journée.

Il va s'en dire que M. le curé Lavoie fut touché de cette marque de reconnaissance de la part de ses paroissiens, et dimanche, à la grande messe, il en remercia vivement tout son monde.

Cabano

Chambre de Commerce. — Notre village s'est enrichi d'un groupement nouveau. Une chambre de commerce a été fondée; le principal instigateur de ce mouvement a été M. Lucien Deschênes, surintendant de la Cie de Povoit du Bas St-Laurent. M. Deschênes possédant quelque expérience dans ce domaine, puisqu'il a déjà contribué précédemment à l'organisation d'un groupe similaire à Rimouski.

Le 22 mars, un groupe de citoyens de notre village était con-

voqué à une assemblée à la salle du collège. Environ 45 personnes étaient présentes à cette assemblée.

M. Lucie, Deschênes, dans un court exposé, mais très succinct, exposa la raison, le but, les avantages d'une chambre de commerce. Le nom du village de Cabano ayant été mis en vedette, dit-il, par un haut fait militaire, le promoteur a pensé qu'il était opportun de réaliser un projet désiré par toute la population depuis 3 ans. Et il a démontré qu'il était temps que le Témiscouata songe à s'occuper des nombreux problèmes existants dans les domaines forestiers, agricoles, industriels et commerciaux. Les activités de la chambre de commerce, s'appliquent également à des questions de transports, voirie, problèmes municipaux et scolaires, ainsi que ceux qui se présenteront après le conflit mondial.

Pour réaliser ces projets, les citoyens de Témiscouata devront posséder un véritable esprit régional et civique, de sorte que les hommes d'affaires sauront se fusionner avec les hommes de cœur.

On fit ensuite l'élection d'un bureau de direction. Le vote fut pris au scrutin secret au moyen de bulletins individuels et donna le résultat suivant: MM. L. Deschênes, surintendant, Dr Edmy Latulippe, médecin, Fernand Sirois, comptable, Jos.-E. Nadeau, négociant, Emilien Morin, industriel, Georges E. Pelletier, industriel, Pierre-A. Gagné, agent d'assurance, J.-Olivier Biqué, chef de gare, J.-H. Bédard, notaire, Camille Leclerc, sec. Caisse Populaire, formant un quorum de 10 membres en règle.

Ce bureau de direction élut ensuite les officiers.

Le résultat fut le suivant, tel que désigné ci-dessous comme suit: MM. Lucien Deschênes, président; Jos.-E. Nadeau, vice-prés.; Dr Edmy Latulippe, 2e vice-prés.; Fernand Sirois, sec.-trésorier; J.-H. Bédard, ass. trés.

41 membres présents ont payé leurs contributions.

La première proposition présentée fut faite par le Dr Edmy Latulippe et unanimement adoptée:

Qu'un vote de félicitations soit adressé à la famille du Major Paul Triquet, c'est-à-dire à son épouse, Alberte Chénier, demeurant actuellement à Montréal, puis au Major F.-Geo. Triquet, son père et à toute la famille.

Il fut proposé par le président et résolu unanimement: que les fonds en caisse présentement et à l'avenir soient déposés à la Caisse Populaire de Cabano.

Apostolat. — Notre paroisse a été honorée dimanche dernier par la visite du Rév. Père Lafrance, de la Congrégation des Pères Blancs d'Afrique, lequel a passé près de 15 ans avec les nations païennes en Afrique; tous savent que depuis le commencement du conflit actuel, l'aide financière des nations européennes est paralysée, de sorte qu'une partie du continent américain reste pour aider à cette œuvre d'Apôtres.

Notre population cabanaise a répondu généreusement à l'appel apostolique, en donnant généreusement, selon sa louable habitude.

Ce dévoué missionnaire (l'après-midi pour les enfants et le soir pour les adultes) a dépeint les scènes de misères qui se passent dans ces contrées, parfois grotesques et risibles, mais plus souvent tristes; nous constatons qu'il faut un vrai dévouement d'apôtre pour persister dans cette vie et endurer la rigueur d'un climat malsain pour un occidental.

Il nous fait plaisir de constater que le missionnaire a récolté une moisson abondante financièrement parlant.

Mont-Louis

Bibliothèque. — Sous le patronage de M. le curé Zénon Desrosiers, une soirée dont les recettes furent versées au fonds d'organisation d'une bibliothèque, eut lieu au couvent des Rév. Srs St-Paul de Chartres. Les organisatrices furent la Rév. Sr Suzanne de Marie et la Rév. Sœur Ste-Jeanne. 50 jeunes filles y participèrent. Ce fut un franc succès.

Vous Etes-Vous Blessé?

PAINKILLER

Apporte un Soulagement Rapide

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes. Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

Capucins

Déplacements. — Mlle Laure Ross est en voyage d'affaires à Québec.

MM. Ephrem et Louis Soucy, de Cap-Chat, chez leurs frères Ernest et Adélard Soucy.

Mlle Florianne Lajoie, de Cap-Chat, a visité des parents dernièrement.

Mlle Fernande Pouliot est allée en visite à Cap-Chat chez des parents et amis.

Mme Paul Fournier et sa fillelette Ghislaine, de Ste-Anne-des-Monts, passe quelque temps chez son père M. Pierre Pouliot.

M. et Mme Origène Côté et leurs enfants sont revenus parmi nous après avoir passé l'hiver à Chicoutimi.

MM. Théodore Trépanier, Henri Paquet et Lucien Trépanier sont revenus parmi nous après avoir séjourné une partie de l'hiver dans la métropole.

Le sergent Gérard Veilleux, de Ste-Félicité, a rendu visite à Mlle Laure Ross.

Mme Emile Bérubé est allée faire un séjour à l'hôpital de Ste-Anne.

Décès. — Le 25 février, Mme Joseph Soucy eut la douleur de perdre son fils Joseph Pelletier, qui périt sous une avalanche de neige. Il était âgé de 15 ans et 3 mois. Il laisse pour le pleurer, outre sa mère, son beau-père M. Joseph Soucy, ses frères Lucien Pelletier, de St-Paulin, Adrien, en Angleterre, Florian et Gabriel de Capucins, sa sœur Mme Alfred Pouliot (Alette Pelletier), ses demi-frères René et Jean Soucy,

et un grand nombre de parents.

Naissances. — M. et Mme Lionel Ouellet, un fils.

M. et Mme Auguste Côté un fils, Joseph-René. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Côté, de Cap-Chat, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Alexandre Cool, une fille.

Le printemps semble être arrivé, car le soleil fait fondre la neige. Cela fait prévoir que bientôt la route sera ouverte aux automobilistes.

Sainte-Anne-des-Monts

Les détectives Morin et Racine, de la Sûreté provinciale, ont opéré l'arrestation des trois jeunes gens inculpés dans l'affaire de vol perpétré à Ste-Anne-des-Monts et dans les parages. Deux des prévenus, arrêtés à Rivière-du-Loup, et l'autre, à St-Joachim de Toulouze, avaient obtenu de diverses compagnies de fortes quantités de marchandises qu'ils revendirent à des prix dérisoires ici et là.

Croix-Rouge. — Le total des souscriptions obtenues s'élève à \$151.00.

Hospitalisé. — M. Maurice Gasseau, instructeur de l'armée de réserve à Marsoul, a été transporté d'urgence à l'hôpital local pour une opération (appendicite).

AVIS

On demande à acheter plusieurs terres de 1 à 300 acres situées aux environs des villes ou villages. On paiera comptant. Adressez-vous à: Albin Samson, 8A rue King est, apt. 1, Sherbrooke, P.Q. Tél: 1657-M. Case 627.

Case postale 403
ARSENE MICHAUD
ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES
EMBAUMEUR DIPLOME
SERVICE AMBULANCE
No 1, Rue St-Paul, Côté Est de la Cathédrale.
RIMOUSKI



Pour la...
Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert, Ltée.
RIMOUSKI.

ASSURANCE

Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie.

S.-Z. COTE, Enr.

Lucien MORIN, prop. gérant
RIMOUSKI, P. Q.
B. P. 459

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

A VENDRE OU A ECHANGER

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBIN SAMSON, agent d'immeubles, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.



Écoutez
"Le POURQUOI des CHOSES"
CJBR MARDI 8.30 P.M.

Georges MASSON

Comptable agréé
Chartered Accountant
149, St-Germain, Rimouski.

CARTES PROFESSIONNELLES

— Avocats —

GAGNON & GAGNON

AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cie de Povoit
RIMOUSKI

CASGRAIN & TESSIER

AVOCATS
Ferdinand Casgrain, C. R.
Maurice Tessier, LL. L.
RIMOUSKI

Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'hôtel Gagnon.

ARTHUR GENDREAU, LL. L.

AVOCAT
Immeuble Banque Provinciale
RIMOUSKI

Bureau Amqui — hôtel Langlois
Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C. R.

AVOCAT
RIMOUSKI

Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois.
Bureau à MATANE (hôtel Beaulieu) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE

AVOCAT
Edifice Lepage
Rimouski

C. P. 720 Tél. 276
Bureau en fin de semaine à Amqui.

— Notaires —

EUDORE COUTURE

Licencié en droit
NOTAIRE
Bureaux: Immeuble GILBERT
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

GLEASON BELZILE

NOTAIRE
Cessionnaire du Gâté de L. de G. Belzile (1895-1938)
Edifice Banque Canadienne Nationale.
RIMOUSKI, P. Q.

— Arpenteur —

LOUIS-LEO DOYON

ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forêtier Conseil
Tél. 324 240 Rue St-Germain
RIMOUSKI

— Médecin —

Dr J.-O. DRAPEAU

MEDICIN CHIRURGIEN
Des Hôpitaux de Paris
124 rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr OMER LECLERC, M. D.
Médecin générale et obstétrique.
SPECIALITE: Maladies des enfants.

Avant-midi, consultations à l'Hôpital.
Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi.
Séjour: 7 à 9 heures.

Tél.: 631 156, St-Germain. RIMOUSKI

— Courtier —

J.-ADEODAT DRAPEAU

Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc.
BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne.
Téléphone 75 RIMOUSKI

Irénee Gendreau

Courtier en fruits et légumes
RIMOUSKI, P. Q.
Tél.: Rés. 639; Entrepôt 61

J.A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN — SAINT-JACQUES

BUREAUX:

AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGLOIS
MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN
MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD
TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS DE 9 H. A MIDY, HOTEL TROIS-PISTOLES

Attention, M. Godbout!

"N'y touchez pas"
DISENT L'OPINION PUBLIQUE
ET PLUSIEURS CORPS PUBLICS

Le Board of Trade appuie la M.L.H. & P.

Il considère que la nationalisation de l'électricité n'est pas à recommander.

La lettre qui suit a été envoyée le 19 février par le Board of Trade de Montréal à l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, aux membres du cabinet provincial ainsi qu'aux membres du Conseil législatif montréalais.

«Les membres du conseil du Board of Trade de Montréal ont le projet de présenter un rapport sur la question de la nationalisation de l'électricité à l'Assemblée législative, contenant le paragraphe suivant:

«Une étude approfondie de la distribution de l'électricité dans la province de Québec a démontré que la nationalisation de l'électricité n'est pas à recommander.

Contre l'étatisation de la M. L. H. & P. Cons.

La Chambre de commerce du district de Montréal est d'opinion que la province n'a pas besoin de recourir à l'étatisation des services de l'électricité. Au cours de leur dernière réunion, les membres de la Chambre de commerce ont adopté une résolution déclarant qu'ils ont toujours été en faveur de l'entreprise privée et que la Commission des services publics possède tous les pouvoirs requis pour assurer la distribution de l'électricité à des taux justes et raisonnables, sans avoir à recourir à l'étatisation des compagnies d'utilité publique comme la M. L. H. & P.

A l'Institut Familial

Le vice-président de la division de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Hugh Cronbie, dans une lettre au premier ministre l'hon. Adélard Godbout, a annoncé à ce dernier l'opposition de cette association au projet provincial d'hydro. On sait que ce projet consiste à l'hydro. On sait que ce projet consiste à l'hydro. On sait que ce projet consiste à l'hydro.

Opposition à une hydro provinciale

L'Association des manufacturiers la formule de façon vigoureuse...

«Nous nous accordons d'embellir votre désir, dit la lettre, de fournir l'électricité aux tarifs les plus bas et d'étendre plus tard le service aux régions rurales non desservies. Mais nous ne pouvons admettre qu'une hydro provinciale et l'expropriation du système hydro-électrique desservant aujourd'hui la

Reclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 de citoyens et des 30,000 actionnaires de

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER

Consolidated



Sous la neige

La dernière nuit de mars nous a gratifiés d'une magnifique bordée de neige. Ce matin le sol, les arbres, les maisons, le cimetière lui-même, avec ses arbres et monuments enneigés, offraient un spectacle de blancheur immaculée, des plus agréables à la vue. C'est la première neige... du printemps.

Mariage

Le 10 avril, à la cathédrale de Rimouski, sera béni le mariage de Mlle Florence Morissette, fille de M. et Mme Séraphin Morissette, de Rimouski, au lieutenant Philippe Mignault, fils de M. et Mme Joseph Mignault, de Rimouski. Pas de faire-part.

NOTES LOCALES

—La série des grandes retraites paroissiales prêchées par deux prêtres Rédemptoristes s'est close à la cathédrale, avec la fin de la retraite des hommes, par une dernière cérémonie dans l'après-midi de dimanche dernier.

—M. Joseph Desrosiers est de retour de la Floride où il a passé l'hiver.

—M. Arthur Gendreau part aujourd'hui pour Ste-Anne-des-Monts, pour occuper comme substitut du Procureur général dans une cause considérable de vol, dans laquelle plusieurs accusés sont impliqués.

—Mlle Jeanne Talbot, de Québec, présidente générale de la Ligue Catholique Féminine a passé la semaine en notre ville.

—M. Conrad Lévesque, de Baie-Comeau, passe quelques jours dans sa famille à Rimouski-Est.

—M. Venant Gauthier, de Carleton, était en ville, au début de la semaine.

MAISON A VENDRE

Propriété comprenant une maison de deux étages, de 32 par 38, avec un grand terrain. Situé au coin des rues Belzile et St-Pierre. S'adresser à M. Robert Dessureault, 322, rue St-Germain.

FERMES A VENDRE

Situées près de la station de Saint-Moise. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

FAITES VITE!

Faites vite! Personne ambitieuse requise pour exploiter un circuit rural Watkins. Revenu intéressant dès la première journée sur la route. Chance exceptionnelle de vous créer un avenir de tout repos. Changez vos heures de loisir en heures productives. Une voiture est requise. Ecrivez de suite à LA COMPAGNIE J. R. WATKINS, DEPT Q-R-2A, 2177 Masson, Montréal.

A VENDRE

Peinture, vernis, émaux \$1.65 et plus le gallon. Tôle, lock, térebenthine, ciment à toiture. Transport payé. SKIDOO PAINT, 8602, de l'Épée, Montréal.

A VENDRE

Moulin à scie situé dans le village de Saint-Anaclet à un mille de la station. Raison de vente: règlement de succession. Pour conditions s'adresser à Conrad Gagnon, Saint-Anaclet, Tél. 739-S-11.

Huile de Charme No 40

PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. \$1.00, par maille, port payé. (Gros échantillon \$0.25.) Emballage discret, garanti.

Commandez à: PARFUMERIE IDEALE, Enr., Case 1352, Québec, P. Q.

AU THEATRE
CARTIER

1-3-4 avril.
Joan Bennett, Don Ameche,
dans

Girl Trouble

Une jeune fille apprend qu'elle est en banqueroute. Elle loue son appartement et se fait engager comme servante par le locataire. Vous verrez aussi un sujet court et une comédie.

5-6-7 avril 1944.

Edwidge Feuillère, Noël-Noë,
dans

Monsieur Albert

Il s'agit des mirabolantes aventures d'un maître d'hôtel... plus qu'habile... Avec 8e épisode de la série King of the Mounties et une comédie.

—Mme Gérard Dumaine est allée à Québec assister aux funérailles de sa soeur Mlle Marcelle Couture.

—M. et Mme Marius Pelletier, de Rivière-du-Loup, étaient en ville, en fin de semaine, les invités de M. et Mme Alp. Pineau.

—M. Léo Vigneault, de Sept-Îles, était de passage à Rimouski ces jours derniers.

—Mlle Jeanne Roy, de Québec, est arrivée à Rimouski pour y passer quelques semaines.

A LA BIBLIOTHEQUE CIVIQUE

Voici une liste de nouveaux livres achetés par la Bibliothèque Civique de Rimouski :

« Le Français », Jacques Rivière. « Mon petit prêtre », Pierre Lhonde. « La vie intellectuelle », Seritillanges. « La propriété privée », Wilfrid Morin. « Un petit univers », Pesquidoux. « L'agriculture et l'Eglise », Jean Bergeron. « Images d'Alain Fournier », Chant Péres Rédemptoristes s'est close d'amour », Roger Brien. « Melange », Valéry. « Thérèse Desqueyroux », Mauriac. « La vie française », Seritillanges. « Chopin ou le poète », Guy de Pourtales. « Sourires d'enfant », Roger Brien. « Orient », Pius Servien. « L'homme, cet inconnu », Alexis Cerrell. Oeuvres de Verlaine. « St Saineté le pape Pie XII », Georges Goyau. « Le jeu retrouvé », Marcel Raymond. « Magnificat », René Bazin. « Quand vivait mon père », Léon Daudet. « L'annonce faite à Marie », Claudel. « Maîtres et témoins de l'entre-deux-guerres », Brodin. « Choix des élus », Giraudoux. « Les problèmes politiques du nord canadien », Yvon Bériault. « Le maître de forges », Georges Ohnet. « Miracles », Alain Fournier. « L'enfant devant la vie », Violet. « Sources », Léo-Paul Desrosiers. « L'ombre de la douleur », Rops. « Corps et âme », Jean Brienne.

Madame J.-A. Gagnon, propriétaire de la Bijouterie du Luxe Enr., fait part à sa nombreuse clientèle qu'elle fera de fortes réductions sur son stock en général — et particulièrement, sur les montres, bagues de fiançailles, et bijouterie pour cadeaux de toutes occasions, d'ici l'abandon des affaires.

LA BIJOUTERIE DU LUXE, Enr. 264, rue St-Germain, Rimouski est à vendre immédiatement. Prix d'abaime pour un prompt acheteur.

A VENDRE

Automobile Dodge 1939 de luxe au prix fixé par la Commission des prix. S'adresser à ROLAND MARTIN, Rimouski.

CUISINIÈRE DEMANDÉE

On demande une cuisinière pour un restaurant. Bon salaire. S'adresser au Bureau Sélectif National, Rimouski.

SERVANTE DEMANDÉE

On demande une servante, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser à 124, rue St-Germain, Case postale 100, tél. 128.

On demande à acheter amplement de boudoir en rotin, quatre à cinq morceaux si possible, causeuse trois coussins de préférence et le tout solide, intéressés voudront bien communiquer avec Case postale 6, Rimouski-Est, P. Q.

MACHINERIE DE MOULIN A SCIE

EQUIPEMENT DE CAMP. Stock énorme de machinerie neuve et usagée pour moulins à scie, courroies, poulies, arbres de couche etc. Couvertes, lits, matériaux, cable etc. Demandez-nous informations. Nous pouvons vous faire épargner de l'argent.

M. Zagerman & Cie Limitée, Barview Road, Ottawa, Ont.

AU THEATRE
RIMOUSKOIS

3-4-5 avril 1944
Armand Bernard, Simone
Renand, dans

L'école des journalistes

C'est une belle comédie que tous les habitués du théâtre Cartier ne devraient pas manquer de voir. Vous verrez au même programme une comédie et un sujet court.

6-7-8 avril 1944.

Joseph Cotten, Orson Welles
Dolores Del Rio, dans

Journey into fear

C'est un beau film d'espionnage qui ne manquera certainement pas d'intéresser tous les amateurs des films d'action. Avec 4e épisode de la série Don Winslow of the Coast Guard et sujet court.

PAUL TRIQUET, V.C., DE RETOUR
AU CANADA

Lundi dernier, le major Paul Triquet, remis de ses blessures, recevait de la main du roi George, au Palais de Buckingham, la Croix Victoria. Quelques heures plus tard, il était de retour à Londres, d'où il se rendit par un train de nuit, voyage de 11 heures, à Prestwick, à 30 milles de Glasgow, en Ecosse.

« La quête de la joie », Patrice de la Tour de Pin. « Psaumes », Patrice de la Tour de Pin. « Le duc et la duchesse d'Alençon », Marguerite Bourcet. « Fables », Lafontaine. « Dante », Louis Gillot. « Fables littéraires », André Maurois. « Délivrez-les du mal », Verin. « La sainteté de la femme », Paul Doncoeur. « Le bouquet de roses rouges », Isabelle. « La femme et sa mission », Cahier. « Présences », Péguy. « Claudel », Vivre. « Arami », De la primauté du droit commun », Charles de Konink. « Le Japon », Jean Ray. « Trois épreuves », Halevy. « Trompés », Rauschnig. « Le Moyen-Âge », Henri Focillon.

Mercredi soir, à 7 heures (temps de Montréal), il monta à bord d'un gros quadri-moteur Lancaster, en route pour le Canada, franchit par la voie des airs 3220 milles et atterrit 13 heures après — un record dans les circonstances — à Dorval, près Montréal. Le héros de Casa Berardi était donc, hier, de retour dans sa patrie canadienne, où les ovations enthousiastes l'accueillirent partout où il va. A Montréal, mercredi matin, après avoir été accueilli par de hauts personnages, tels que l'hon. M. Ralston, ministre de la Défense, et le maire Adhémar Raynault, de Montréal, il fut conduit au Windsor, où il prit le petit déjeuner en compagnie d'officiers militaires, de son épouse et de trois de ses sœurs.

A Québec, hier après-midi, brillante réception officielle lui fut faite par les plus hautes autorités civiles, militaires et religieuses. Dès son arrivée, après inspection d'une garde d'honneur il prit part à un défilé triomphal en son honneur qui parcourut plusieurs rues, de la gare du Palais au Château Frontenac, où il loge avec les membres de sa famille, en attendant de se rendre, lundi prochain, à Cabano, sa paroisse natale, où il prendra un repos de quelques jours et où une réception civique lui sera faite.

ALBERTE LANGLAIS-
CAMPAGNA

EFFIGIES — VIE. Contemplations: Supplément de « Effigies ». Dessins de Cécile Chabot. Édition de L'Institut Familial, Montréal, 1943. Extrait des recensions de la première heure:

« Deux minuscules recueils. Deux sources vives de poésie limpide d'une intelligente et exquise féminité. Vous croirez y boire par goût, pour l'anodin plaisir de troubler toutes ces images de clair jour qui s'y reflètent; puis, vous vous apercevrez tout à coup que vous prenez à longs traits des leçons de noblesse et de dignité humaine, de force et de grandeur évangélique. Et vous vous mettez à lire lentement, car, vous vous en serez vite aperçu, le mot qui a l'air le plus discret et le plus innocent, n'est pas toujours le moins profond. Les images de Cécile Chabot, très suggestives dans leur riche dépouillement, ainsi que la présentation matérielle d'un goût délicat et sûr ont pour les textes qu'ils accompagnent tout le respect qui leur est dû ». Jacques Tremblay, S.J. (Le Messager Canadien).

« Une formule d'édition tout simplement délicieuse. C'est vrai-

ment de l'inédit chez nous. Les poèmes prennent une gravité et une profondeur de sens encore plus frappantes dans ce décor de bon goût si féminin. » — Albert Tessier, ptre.

« Vos livres sont des bijoux. Je les ai lus avec plaisir, émotion et profit. Tout y est de la meilleure veine: texte, illustrations et typographie. » — Marcel M. Desmarais, o.p.

« J'ai là vos dernières œuvres comme deux tourterelles, ou deux blanches colombes si lisses et tièdes et douces, dans mes mains. Rarement, ou plus exactement jamais, je n'ai vu au Canada, et même à Paris, présentation plus agréable, discrète et attirante d'un recueil de notules. Et les notules ne déçoivent pas les promesses de la couverture. C'est de la poésie même, humaine et ailée et si simple et quotidienne. » (....) — Simone Routier.

« Si Péguy n'eût pas existé, Madame Campagna eût trouvé instinctivement ce langage qui recule pour prendre son élan et qui donne tant de force à la pensée. » (....) MAGRITTE (« La Patrie »).

« Ils se lisent vite d'abord, mais il faut les recommencer, pour rassa et deux romans-nouvelles.

Sommaire de l'«Oeil»
de mars

Voici un aperçu des articles variés que renferme l'Oeil du mois de mars, à peine sorti des presses: Insulte gratuite à M. Henri Bourassa, par Pierre Viviers; le Sauveur du Portugal, par le général Jouart; Entrevue sur la danse avec Micheline Petolas, par Alfred Ayotte; Entretien avec Jean Hélon, par Jacqueline Lignot; Una pagina de espanol, par Manolita del Vayo; ainsi que les rubriques régulières des échos politiques, de la chronologie, de la foire aux lettres, du cinéma, de l'amour, des délices et des modes. Enfin, ce numéro présente huit photos inédites de M. Henri Bourassa et deux romans-nouvelles.

Au Bon Gout, Enr.

vous présente maintenant

Mesdames et Mesdemoiselles

un nouvel assortiment de très

JOLIES ROBES

POUR

PAQUES

TRES NOUVELLES...

ESSENTIELLEMENT FEMININES...

Gaies... jeunes... ravissantes! Garnies

de volants et de noeuds... encolures nouvelles...

modèle boutonnant au cou... d'autres garnies de

jabots délicats... modèles une ou deux pièces, en un mot nous sommes assurés que ces robes

vous plairont. Crêpe imprimé ou uni, ainsi qu'en jersey dans les teintes les plus en vogue.

Tailles: 11 à 20 et 38 à 42.

Que rien ne vous empêche donc de venir voir les plus récentes créations de la mode AU

BON GOUT, Enr. Prix variant de

\$3.95 à \$27.00

Au Bon Gout enr.
SPECIALITES pour DAMES Patricia Dumont, propr.
246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246